

## GRAND DOSSIER

L'EAU POTABLE  
EN MARTINIQUE

#2  
Août 2020



**p7** - Le projet REUT  
(ou REUSE)



**p7** - Le poisson GALE



**p8** - Séminaire SHS

# Mes écogestes

LORS DES ACTIVITÉS DE LOISIRS



- Je reste à **DISTANCE DES CORAUX.**
- J'utilise des produits solaires **SANS HUILES** et des insecticides **NATURELS.**
- **J'ORGANISE LE TRI** et prends garde aux pertes dues au vent.
- Je préfère les **BOUÉES D'AMARRAGE.**
- Je **SURVEILLE** ma zone de mouillage : je préfère mouiller sur une zone sableuse, repérable par sa couleur claire.
- Je prévois une longueur de **CHAÎNE SUFFISANTE.**
- J'effectue le **CARÉNAGE DE L'EMBARCATION** sur les zones du port aménagées pour la récupération et le traitement des résidus et des eaux de ruissellement.
- Je **RAMÈNE LES DÉCHETS** vers les points de collecte.
- Je campe dans les **LIEUX AUTORISÉS.**
- J'utilise les WC marins loin des lieux de baignade et privilégie les **SANITAIRES DU PORT** lorsque je suis à quai (douche, WC, bac à vaisselle).
- Je signale les activités susceptibles d'impacter **L'ENVIRONNEMENT MARIN.**

# Edito



Chères lectrices, chers lecteurs,  
La nature s'est révélée à nous au travers de la période de sécheresse exceptionnelle que nous venons de vivre, exceptionnelle par son intensité et par sa durée, ce, dans le contexte particulier de crise sanitaire COVID-19 et de confinement.

Disons-le sans détours, le changement climatique est en marche, c'est une réalité, et ses effets sont palpables sur notre petit territoire insulaire.

La période a été très difficile pour bien des familles du centre et du sud de la Martinique. Elles ont été nombreuses à être privées d'eau au robinet durant des jours ... parfois des semaines. Certains jours, plus de 40 000 foyers ont été privés d'eau !

En 2020, ne pas avoir d'eau au robinet est difficilement acceptable et l'exaspération qui en découle tellement légitime ! Cependant cette expérience n'aura servi à rien si les acteurs locaux de l'eau n'en tirent pas tous les enseignements. Quelles réponses ? Des infrastructures oui, mais également une exploitation de qualité et une gestion mutualisée de la ressource. Attention aux solutions venues d'ailleurs qui paraissent tellement simples à mettre en œuvre... La matière est en réalité complexe. Je retiens les mots anticipation et responsabilité. À l'ODE, bien que n'étant pas gestionnaire de l'eau, exploitant d'infrastructure, ou autorité politique détenant la compétence eau, nous avons une responsabilité au travers de nos missions de développement de la

connaissance, de sensibilisation, d'appui technique et de financement. En posant le thème de « l'eau potable » pour le grand dossier de notre « l'ODE & Vous le Mag N°2 », nous prenons nos responsabilités et faisons le pari d'une explicitation neutre et objective, au-delà des polémiques et en direction du grand public. Je retiens le mot compréhension.

La gestion équitale de la ressource en eau, est l'enjeu principal qui résulte de la crise que nous venons de traverser, c'est également celui des années qui viennent. Oui il y a de l'eau en Martinique, mais mal répartie sur le territoire et surtout en quantité inégale sur l'année. Alors peut-être que nous usagers, devrions interroger de plus en plus nos modes de consommation de l'eau, ainsi que notre appréhension de cette nature habituellement si généreuse, mais sur laquelle nous n'aurons jamais, même avec les infrastructures les plus performantes du monde, une totale maîtrise. Je retiens le mot humilité.

Bonne lecture !

**Michéla ADIN, Directrice  
Générale de l'Office De l'Eau,  
Directrice de rédaction.**

## SOMMAIRE

EDITO	3
BREFS PROJETS ET ACTIONS DE L'ODE	6
LES PARTENAIRES	12
<b>LE GRAND DOSSIER : L'EAU POTABLE EN MARTINIQUE</b>	<b>12</b>
POINT DE VUE DE M. RENÉ-CORAIL SUR L'EAU POTABLE	25
L'ODE FINANCE	29
AILLEURS MISSION HAÏTI	31
LA FICHE MÉTIER DE L'ODE	33
AGENDA ÉVÈNEMENTS AUTOUR DE L'EAU	35
LEXIQUE	39
REPORTAGE PHOTO LA MANGROVE ROSE DU DIAMANT	40



## l'Équipe

Directrice de rédaction :  
Michéla ADIN

Rédactrice en chef :  
Aline POPULO

Secrétariat de rédaction :  
Gladys AMORY

Contributeurs technique :  
Andrée-Anne CELAIRE  
et Lucas PELUS



## LES ENFANTS S'ENGAGENT POUR L'EAU

**L**a clef de notre vie, il faut lui dire merci  
**E**au de la vérité, aussi de la santé,  
**S**i nous la recyclons, nous la protégeons.

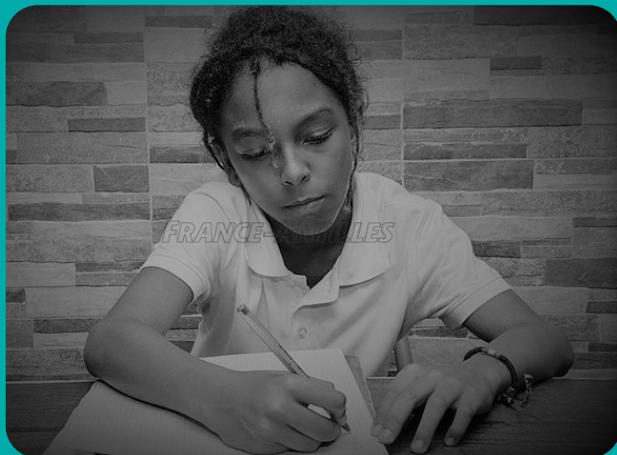
**E**au, source de la vie, qui est très rare ici,  
**N**ageant dans son liquide qui bientôt sera vide.  
**F**aisons des choses pour elle qui est même dans le ciel  
**A**pprenons les bons gestes, nous sommes tout ce qu'il reste  
**N**ous les enfants sereins, sommes son lendemain  
**T**raçons une leçon pour nos générations  
**S**oyons tous solidaires, ce n'est pas dur à faire.

**S'**écrasant doucement sur ces rochers stagnants,  
**E**lle devient destructrice à travers les sévices  
**N**anties de ces souffrances pour en faire des vengeance  
**G**agnons de sa confiance pendant cette grande enfance  
**A**sséchée sur des îles, usée au domicile  
**G**are aux raz de marée qui n'ont pas de degrés  
**E**ngageons-nous pour l'eau sans huile de bateaux  
**N**ettoyons bien les plages de notre paysage  
**T**ouchant un héritage qui a un certain âge.

**P**réservons l'eau du monde et ses cryptes profondes  
**O**ublions les métiers qui l'ont tant polluée  
**U**n moment de pitié pour cette eau opprimée  
**R**ageant dans l'océan de ses mauvais courants.

**L'**eau n'est pas une poubelle, allons la rendre plus belle,  
**E**t même déshydratés, nous devons tous l'aider  
**A**près il sera trop tard ...  
**U**n engagement à vie pour qu'elle nous remercie.

*lédijah, 2016.*



*lédijah, petit-fils du poète et essayiste martiniquais Monchoachi (pseudonyme de André Pierre-Louis), a composé ce texte en 2016 à l'âge de 10 ans, alors en classe de CM2 à l'école Laurence Marie-Magdeleine du Morne-vert à Ducos, lors des ateliers poésie de Luc André, « amoureux des lettres ».*

*Grâce à sa parfaite maîtrise de l'art complexe qu'est l'acrostiche en alexandrins et rimes doublées, il a été l'invité d'honneur du concours de poésie francophone « les petits planétaires » à Paris en janvier 2017.*



# Nos partenaires institutionnels



Le Parc naturel marin de Martinique a été créé le 5 mai 2017 après trois années de concertation. C'est le neuvième en France, le troisième en Outre-mer et le second plus grand en superficie après celui de Mayotte, dans l'océan Indien. Le Parc naturel marin s'étend de la côte martiniquaise jusqu'à la limite extérieure de sa zone économique exclusive et couvre une superficie de 48 900 km<sup>2</sup>.

Il intègre la totalité des habitats marins martiniquais (mangroves, plages, îlets, herbiers, communautés coralliennes, habitats profonds et du large...) qui rassemblent une biodiversité remarquable à la jonction entre l'océan Atlantique et la mer des Caraïbes. La mer et le littoral accueillent également de nombreuses activités indispensables à l'économie de la Martinique et à la qualité de vie de ses habitants.

Le Parc naturel marin a pour objectifs de connaître et de protéger le milieu marin, tout en soutenant le développement durable des activités maritimes qui en dépendent.

Inscrite dans sa feuille de route, « la sensibilisation du plus grand nombre et dès le plus jeune âge à la spécificité et la préservation de l'espace maritime insulaire martiniquais » fait partie des grandes orientations de gestion du Parc naturel marin de Martinique.

## FOCUS Action « Aires Marines Educatives »

### Des Îles Marquises à l'ensemble des territoires.

Le concept d'aires marines éducatives est né aux Îles Marquises de l'imagination des enfants de l'école primaire de Vaitahu sur l'île de Tahuata, suite à une campagne océanographique qui a été suivie par les élèves.

Dès 2016, le Parc Naturel Marin met en place un programme d'aires marines éducatives auquel les enfants des différentes écoles de l'île participent. Avec 2 classes pilotes et 46 élèves au début du projet en 2016 et 11 écoles inscrites à la démarche en 2020, le Parc marin mobilise les enseignants afin de développer un vaste réseau d'aires marines éducatives.

### Sensibiliser dès le plus jeune âge à la préservation de notre espace marin.

Ils ont entre 9 et 12 ans et sont déjà des ambassadeurs de la préservation de la biodiversité marine. Les récifs coralliens, les herbiers, les palétuviers dans la mangrove ou encore les différentes techniques de pêche pratiquées en Martinique n'ont presque plus de secret pour eux. Éco-citoyens, ils le sont devenus, et transmettent désormais leur nouveau savoir à leurs parents, voisins, frères et sœurs, amis...

Engagés et accompagnés dans cette démarche par leur professeur et un

référént pédagogique, les enfants deviennent gestionnaires d'une zone maritime de petite taille autour de laquelle ils constituent un projet éducatif de connaissance et de protection du milieu marin. Durant toute une année scolaire, les élèves, constitués au sein d'un conseil des enfants, se réunissent, discutent de projets relatifs au milieu marin, découvrent ces milieux souvent méconnus, et prennent des décisions afin de gérer au mieux l'espace maritime dont ils ont la charge.



Pour plus d'informations : [parcmarin.martinique@ofb.gouv.fr](mailto:parcmarin.martinique@ofb.gouv.fr)



# Les projets & actions ODE

1

## Etude monographique

SUR LA RÉCUPÉRATION ET LA RÉUTILISATION DES EAUX DE PLUIE



### 01. CONTEXTE/ HISTORIQUE

Protéger la ressource en eau et les milieux aquatiques passe aussi par la recherche et l'utilisation de ressources alternatives lorsque les usages le permettent. Ce sont autant de volumes non prélevés dans le milieu naturel qui lui seront profitables, notamment en période de carême. C'est également une manière de sécuriser certains usages lorsque l'eau des réseaux vient à manquer. Parmi les ressources alternatives, on retrouve les eaux usées épurées et désinfectées, mais surtout la récupération et la réutilisation des eaux pluviales. Cette pratique, historiquement courante en Martinique, semble être tombée en désuétude à la fin du siècle dernier. Elle revient toutefois en force, poussée par des arguments économiques et environnementaux.

### 02 - PROBLÉMATIQUE

Mais quelle est vraiment l'histoire de cette pratique et comment est-elle

appréhendée par les martiniquais ? Quelles sont les techniques existantes et disponibles sur le territoire, quelles sont les contraintes associées, notamment sanitaires ? Quel est le niveau d'équipement du territoire, quels sont les usages ? Quels sont les coûts et peut-on vraiment faire des économies ? Quel est le poids économique de cette filière ? Si elle est par principe vertueuse, quelle est la réalité de l'impact environnemental de la récupération des eaux pluviales ? Autant de questions auxquelles l'étude tentera de répondre afin de renseigner la population, les professionnels et les décideurs.

### 03 - MOYENS & FINANCEMENT ODE

70 000€ (100% ODE)

### 04 - RÉSULTATS ATTENDUS

L'objectif de cette étude menée par le groupement BIOTOPE/ESPELIA/François BOULLAND, est d'approfondir les connaissances sur

la problématique en Martinique, au moyen de recherches bibliographiques, d'entretiens avec des personnes ressources, d'enquêtes de terrain, de modélisations économiques et environnementales et de recueils des points de vue des acteurs concernés. L'étude a été lancée en février 2020. Un comité technique a été constitué avec la CTM, les communautés d'agglomération, l'ARS, les chambres consulaires, l'ADDUAM et le CAUE.

Les enquêtes et investigations de terrain ont dû être reportées en raison de la crise sanitaire COVID-19 et ont repris progressivement à la mi-mai. L'étude devrait être livrée en septembre 2020, sous la forme d'un rapport illustré notamment de fiches descriptives de cas concrets.

Si vous souhaitez contribuer à cette étude contactez-nous : [gladys.amory@eamartinique.fr](mailto:gladys.amory@eamartinique.fr)

# 2

## Évaluation

DU POTENTIEL EN RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES (REUT) DE LA MARTINIQUE

### 01 - CONTEXTE/ HISTORIQUE

Utilisé de façon marginale, la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) est un procédé d'avenir pour les territoires insulaires recherchant des ressources en eau alternatives comme la Martinique. À noter qu'Israël réutilise 80 % de ses eaux usées. Face au manque de projets émergents au niveau local, l'ODE a décidé de lancer une étude de prospection pour évaluer le potentiel de l'île. Elle sera réalisée par le bureau d'études Ecofilae.

### 02 - PROBLÉMATIQUE

La réglementation est très restrictive sur les aspects sanitaires de la REUT. De nombreuses réticences persistent (raisons culturelles, peurs, ...) à l'idée de réutiliser les eaux usées. Pour traiter une eau afin qu'elle soit réutilisable en agriculture par exemple, il faut des équipements technologiques à la fois coûteux et difficiles à entretenir. Au regard de ces nombreuses contraintes, cette technologie n'a jamais été développée en Martinique, et revêt en cela un caractère innovant.

### 03 - MOYENS & FINANCEMENT ODE

L'ODE finance l'étude à 100% pour un montant de 24 860€.

### 04 - RÉSULTATS ATTENDUS

Le projet, actuellement à mi-parcours, devrait être finalisé au 2<sup>ème</sup> semestre 2020. Le rapport ciblera les stations les plus propices à la mise en place concrète de procédé REUT. 3 études de préféabilité sur des stations à fort potentiel seront aussi incluses dans le rapport. Cette étude servira à dimensionner un appel à projets REUT qu'envisage de lancer l'ODE en 2021.



©L. Pelus

# 3

## Avis de recherche

POISSON-GALE (ANABLEPSOIDES CRYPTOCALLUS)

### 01 - CONTEXTE/ HISTORIQUE

Espèce endémique de Martinique, l'*Anablepsoides cryptocallus* est plus connu localement sous son nom vernaculaire de « Poisson Gale ». Le genre *Anablepsoides* possède une vaste distribution géographique sud-américaine et caribéenne. *Acryptocallus* est le taxon le plus excentré du genre vers le nord-est et le seul présent dans l'arc antillais. Depuis la description de l'espèce en 1980, aucune étude spécifique n'a été réalisée. La situation insulaire particulière de ce poisson pose question au sein d'un genre très majoritairement continental. En dehors de la Martinique où elle est très rare, l'espèce a été signalée à Sainte Lucie, sans que cela soit formellement attesté (absence de preuve formelle).

### 02 - PROBLÉMATIQUE

Le Poisson Gale ne bénéficie à ce jour d'aucune protection. Il est pourtant le seul poisson d'eau douce endémique de la Martinique et sa présence n'est malheureusement connue que sur quelques rares stations. Pour ces raisons, il constitue donc un enjeu élevé de conservation pour la Martinique.

### 03 - MOYENS & FINANCEMENT ODE

Estimation 50 000€ (50% ODE et 50% DEAL).

### 04 - RÉSULTATS ATTENDUS

L'objectif de l'étude est d'approfondir les connaissances sur cette espèce en Martinique, par des recherches bibliographiques, des modélisations de niches écologiques, des prospections de terrain et enfin, des prélèvements ADN sur trois individus afin d'appliquer une méthode de recherche basée sur l'ADN environnemental dans le but de préciser sa distribution.

Il s'agit de mieux caractériser l'espèce, les habitats qu'elle fréquente, sa répartition probable et avérée et d'identifier les menaces sur son développement et sa conservation.

En conclusion de l'étude, des préconisations seront formulées sous forme de propositions concrètes et opérationnelles.

Elles pourront constituer les fondements d'un futur plan d'action pour la protection de l'espèce.

Si vous avez déjà vu ce poisson dans le milieu naturel en Martinique, merci de contacter l'Office De l'Eau [alexandre.arque@eamartinique.fr](mailto:alexandre.arque@eamartinique.fr)



# 4

## Séminaire SHS

(SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES) :  
MIEUX COMPRENDRE LES RELATIONS  
HOMME / MILIEUX, POUR MIEUX AGIR ...



### 01 - CONTEXTE / HISTORIQUE

Depuis 2013, l'ODE s'appuie sur les Sciences Humaines et Sociales (SHS) - géographie, histoire, sciences politiques, économie, sociologie, anthropologie, psychosociologie, droit - pour mieux comprendre les liens entre sociétés et milieux naturels et apporter ainsi un éclairage complet sur les décisions publiques à prendre. Les retours d'expérience montrent qu'agir sur le territoire suppose de les aborder de manière globale et intégrée.

### 02 - PROBLÉMATIQUE

L'ODE a organisé le 3 décembre 2019, un séminaire SHS pour présenter ces outils de réflexion, comme outils d'aide à la décision. Des échanges fructueux se sont tenus grâce à la mise en place de tables rondes, regroupant experts, gestionnaires et élus locaux. Ce fut également l'occasion de promouvoir le film documentaire « La voix des rivières » de Laure MARTIN HERNANDEZ et Vianney SOTES, qui évoque la relation des martiniquais à la rivière.

### 03 - MOYENS & FINANCEMENT ODE

Coût du séminaire : 24 815,84€.

### 04 - RÉSULTATS ATTENDUS

Les études produites sur la relation des martiniquais aux rivières et aux mangroves, ont dégagé des pistes d'application pour une meilleure protection des milieux aquatiques. Le défi pour les chercheurs travaillant en lien avec les acteurs de la gestion, est de produire des connaissances formalisées, partagées et transférables malgré les incertitudes qui leur sont attachées du fait des changements environnementaux rapides. L'ODE accompagne ces démarches de recherche qui lui transfèrent en retour une meilleure connaissance du bassin et de ses usagers. Retrouvez les études SHS de l'ODE sur le site de l'Observatoire de l'eau Martinique : [www.observatoire-eau-martinique.fr](http://www.observatoire-eau-martinique.fr)

# 5

## Formation

DES AGENTS D'ANIMATION DE  
LA VILLE DU ROBERT À LA  
PRÉSERVATION DES MILIEUX  
AQUATIQUES

### 01. CONTEXTE / HISTORIQUE

En juillet 2019, la Caisse des Écoles du Robert a sollicité l'ODE pour une formation de personnel d'animation dans le cadre de son intégration au RES'EAU ODE Martinique. Dans un 1<sup>er</sup> temps, il s'agissait de déployer la campagne de sensibilisation « #Zones Aquatiques Sensibles, #ZAS » dans les 6 Centres de loisirs du Robert afin de sensibiliser près de 800 enfants âgés de 2 à 15 ans.

### 02 - PROBLÉMATIQUE

Il s'agit de multiplier l'impact des actions de sensibilisation au moyen de formations relatives à la préservation des milieux aquatiques, dispensées aux directeurs et aux animateurs de centres de loisirs. L'enjeu est de trouver des moyens pratiques pour mieux territorialiser les actions de sensibilisation et diversifier les publics cibles.

### 03 - MOYENS & FINANCEMENT ODE

Coût de la formation : 2 010€.  
2 animatrices Eaux & Milieux Aquatiques ODE mobilisées pendant 2 mois.

### 04 - RÉSULTATS ATTENDUS

Cette opération a permis la formation de 100 animateurs de la Caisse des Ecoles du Robert.

L'objectif de ces formations est de démultiplier la mission de sensibilisation sur le territoire, à travers les relais éducatifs des centres de loisirs afin qu'ils mettent en place sur les temps périscolaires et de vacances, des programmes pédagogiques en lien avec la préservation de la ressource en eau en Martinique. Ainsi les plus jeunes d'entre nous seront les principaux vecteurs des messages visant le changement des comportements.

# 6

# Découverte

DES ZONES HUMIDES : LA MANGROVE



## 01 - CONTEXTE/ HISTORIQUE

En janvier 2020, l'École primaire Mixte B du Saint-Esprit a sollicité l'ODE dans le cadre d'un projet de classe autour de la mangrove afin de sensibiliser les élèves de CE2 à l'importance de ce magnifique écosystème.

Pour répondre à cette demande, les animatrices Eaux & Milieux Aquatiques de l'ODE sont allées à la rencontre des élèves afin d'animer des ateliers autour des zones aquatiques de Martinique. Cette approche directe a contribué à motiver les enfants et enrichir le projet initial.

## 02 - PROBLÉMATIQUE

Il s'avère que certains enfants n'avaient jamais approché la mangrove et l'organisation d'une sortie pédagogique dans le cadre de la journée des zones humides, le 02 février 2020, a été nécessaire pour sensibiliser durablement ces jeunes élèves.

## 03 - MOYENS & FINANCEMENT ODE

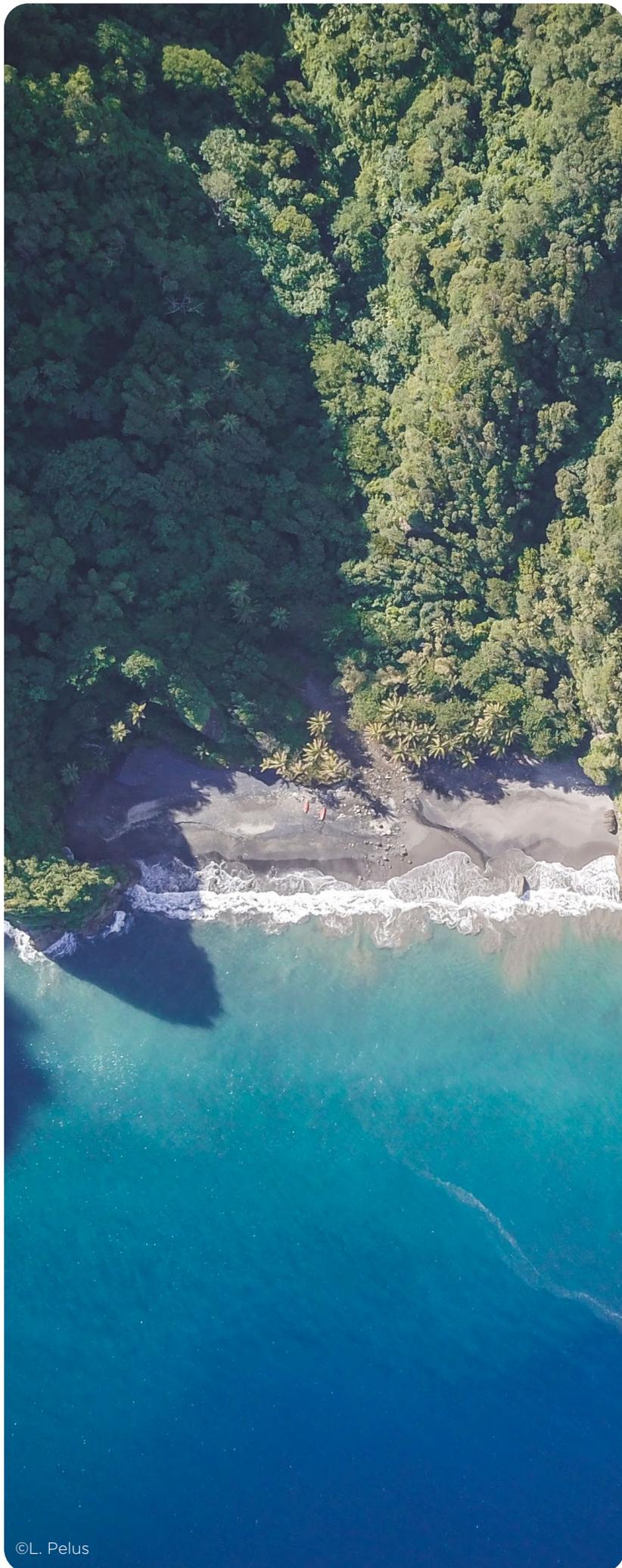
Coût de la sortie pédagogique : 2748.23€, intervention d'un spécialiste du milieu mangrove et mise à disposition d'outils pédagogiques ODE. 5 Agents de l'équipe animation ODE élargie mobilisés pour encadrer 43 scolaires.

## 04 - RÉSULTATS ATTENDUS

Cette action de sensibilisation a favorisé une meilleure connaissance des milieux aquatiques en impliquant davantage les publics ciblés à leur préservation. Elle a aussi illustré la nécessité d'accompagner les établissements scolaires de la Martinique dans la réalisation de leurs projets pédagogiques autour de l'eau.

Pour tout renseignement et/ou demande d'intervention écrire à l'adresse: [sensibilisation@eaumartinique.fr](mailto:sensibilisation@eaumartinique.fr)





©L. Pelus



**Pour mettre en œuvre sa mission de sensibilisation et de préservation de l'eau et des milieux aquatiques, l'ODE travaille en partenariat étroit avec les acteurs volontaires des secteurs publics et privés de l'ensemble du territoire.**

**Il s'agit du RES'EAU ODE MARTINIQUE ! La finalité est de territorialiser la sensibilisation de la population et de multiplier le type de supports, de lieux, d'actions, de publics, mais également le type d'acteurs. En effet, il s'agit aussi de valoriser les actions multiples mises en œuvre par des non-professionnels de l'eau grâce à une communication adaptée.**

La mise en place du **RES'EAU ODE Martinique** a été actée le **17 décembre 2019** par le Conseil d'Administration de l'Office De l'Eau.

Ainsi, une convention de partenariat normalisée a été signée avec **14 Acteurs engagés sur le territoire Martinique** pour la sensibilisation des publics à la préservation des milieux aquatiques martiniquais. Ces acteurs sont des associations pour leur grande majorité, ils ont tous signé un règlement d'adhésion qui pose le cadre général de ce partenariat.

Une dynamique de travail a été mise en place avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique (CCIM) et l'Académie de Martinique (Éducation nationale) afin qu'ils deviennent des **relais du RES'EAU ODE Martinique** auprès des entreprises du secteur privé, des enseignants et éducateurs souhaitant s'engager aux côtés de l'ODE pour agir au plus près des territoires dans l'intérêt de la **préservation de nos ressources en EAU.**

Passée la période de confinement, la montée en puissance du RES'EAU ODE Martinique est attendue, avec des nombreuses actions tous publics dans les territoires !

## Liste des partenaires du RES'EAU :



### H2EAUX

Association environnementale qui assure l'animation et la promotion d'activités de pleine nature

### LIGUE AVIRON MARTINIQUE

Club d'aviron

### CARBET DES SCIENCES

Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle de la Martinique

### CLLAJ

Association de service public favorisant l'accès au logement des jeunes de 16 à 30 ans

### L'ASSO-MER

Association environnementale dont l'objet est la connaissance du patrimoine marin

### AMISOP

Association Martiniquaise pour l'Insertion Sociale et Professionnelle

### COMITÉ DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE DE LA MARTINIQUE

Association sportive et culturelle qui participe à la découverte et la sauvegarde de l'environnement

### ÉMERGENCE DES QUARTIERS

Association de proximité et d'insertion professionnelle & sociale

### ENTREPRISES & ENVIRONNEMENT

Association environnementale qui œuvre à la sensibilisation et la protection de l'environnement

### EXOCET

Association sportive autour des activités de loisirs nautiques

### SYOL

Association culturelle « Sé Yon ou Lot' »

### LONGVILLIERS CLUB LAMENTIN

Club de natation

### KARISKO

Association Culturelle qui œuvre pour la filiation à l'histoire amérindienne de la Martinique

### CAISSE DES ÉCOLES DU ROBERT

Etablissement public chargé de l'accueil et de la gestion des centres de loisirs pour les enfants de 2 à 12 ans

### ACADEMIE DE MARTINIQUE

Service déconcentré du Ministère de l'Education Nationale

### CCIM

Chambre de Commerce et d'Industrie de Martinique

# » LE GRAND DOSSIER

## L'Eau potable en Martinique :

QUELLE SITUATION ?  
QUELLES ACTIONS ?

### I- LE CHEMIN DE L'EAU ET SON HISTOIRE

#### I.1 Contexte et Histoire de l'eau potable en Martinique

Les ressources en eau sur notre île sont à la fois mal réparties dans le temps et dans l'espace.

Géographiquement, elles se situent majoritairement au Nord et au Centre du Territoire. Au cours de l'année, la période du carême (de décembre à avril, voire jusqu'en juin) marque la raréfaction des pluies et donc de l'eau dans les cours d'eau.

L'alimentation en eau potable (AEP) a véritablement connu un développement important après la seconde guerre mondiale et la mise en place de la départementalisation.

La gestion de l'île par l'Amiral Robert a laissé un sombre état sanitaire, singulièrement à Fort-de-France. Aimé CÉSAIRE, maire de la ville et Pierre ALIKER, médecin engagé à

ses côtés, font construire à partir des années 1950 un réseau d'eau potable desservant la ville, permettant ainsi une nette amélioration des conditions sanitaires des habitants de Fort-de-France.

Côté sud, de grands travaux sont également lancés dans les années 1950 pour acheminer l'eau à partir du Centre de la Martinique vers les communes du sud de l'île. À cet effet, une usine d'eau potable et un réseau de transport (adduction) sont construits afin d'acheminer l'eau depuis la rivière Blanche jusqu'aux communes du Sud. Les communes du Nord, où la population est moins dense, disposent de nombreuses ressources (sources notamment), ce qui permet de réduire ou de retarder la construction de

grandes infrastructures.

Puis, au fil des années, les réseaux et les réservoirs se construisent au rythme du développement de l'urbanisation du territoire. Une urbanisation souvent spontanée et diffuse (urbanisation ne résultant pas de plans d'aménagements rationalisés), les réseaux venant desservir le plus souvent des quartiers déjà existants. Les réseaux, au départ gérés par les communes avec de faibles moyens, voient leur gestion dévolue aux structures intercommunales (syndicats d'eau potable) qui se constituent dans les zones où la construction des infrastructures nécessite des moyens humains et financiers importants, difficilement supportables pour une seule commune.

C'est ainsi que dans les années 1950-1960, 3 syndicats Intercommunaux sont créés ;

- **Le Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique (SICSM)**, comprenant 16 communes : Saint-Joseph, Le Lamentin, Ducos, Rivière Salée, Les Trois-Îlets, Les Anses-d'Arlet, Le Diamant, Sainte-Luce, Rivière-Pilote, Le Marin, Sainte-Anne, Le Saint-Esprit, Le Vauclin, Le François, Le Robert et La Trinité.

- **Le Syndicat Intercommunal des Communes de la Côte Caraïbe Nord-Ouest (SCCNO)** comprenant 7 communes : Case-Pilote, Bellefontaine, Morne-Vert, Le Carbet, Saint-Pierre,

Fond-Saint-Denis, Le Prêcheur.

- **Le Syndicat Intercommunal des Communes du Nord Atlantique (SCNA)**, comprenant 6 communes : Sainte-Marie, Le Marigot, Le Lorrain, Basse-Pointe, Macouba et Grand'Rivière.

Ces syndicats ont mis en place différents modes de gestion confiant l'exploitation à des délégataires tels que SME et SMDS. Ces 2 entreprises sont présentes sur l'île depuis le début des années 1980.

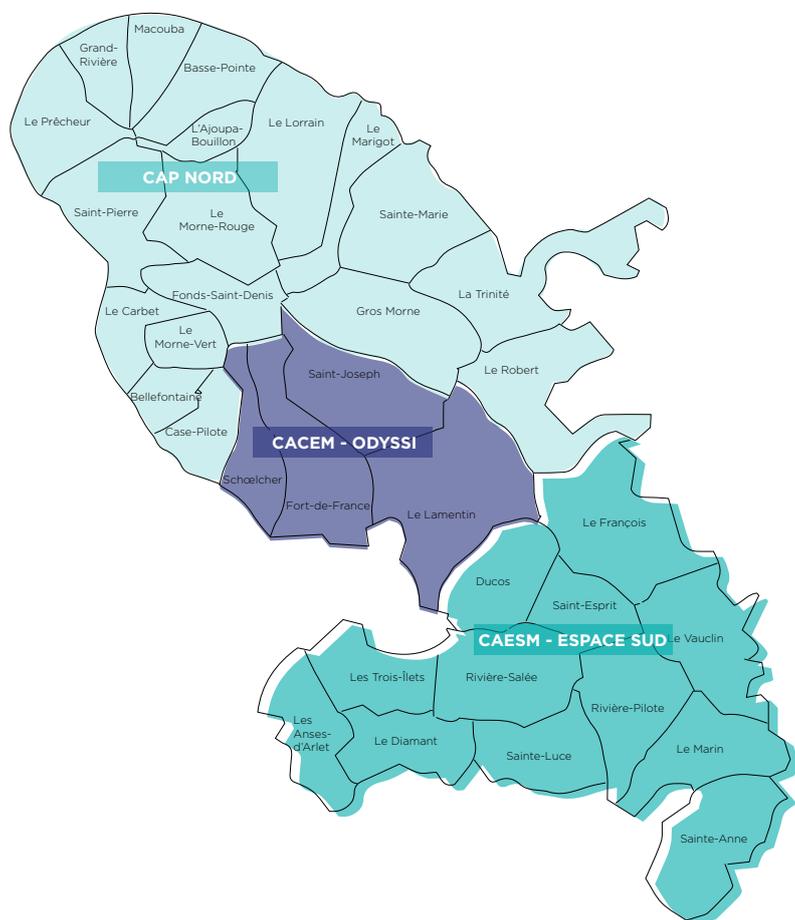
Les villes de Fort-de-France, Schoelcher, Morne-Rouge et du

Gros-Morne ont maintenu une gestion communale de l'eau jusqu'à récemment.

La loi sur l'eau de 1992 permet la création des bassins hydrographiques dans les Départements d'Outre-Mer. Cette loi instaure notamment le principe de « l'eau paye l'eau » sur l'ensemble du territoire Français, y compris la Martinique.

Ces dernières années, les réorganisations institutionnelles générées par la loi NOTRe ont conduit les 3 Communautés d'Agglomération à reprendre la compétence Eau en lieu et place des Syndicats Intercommunaux.

## I.2 Les ressources en eau en Martinique



La Martinique dispose de **161 rivières** dont **70 principales** et **43 ravines**, **126 sources** recensées et suivies par l'ARS, **8 domaines hydrogéologiques** qui renferment les eaux souterraines, **2276 zones humides** (plaines inondées, mares étangs et mangroves), on compte **40 km de linéaire côtier abritant des mangroves**. Cependant, ces ressources sont concentrées essentiellement dans le Nord et dans le Centre de Martinique.

Les principales rivières depuis lesquelles l'eau est prélevée sont : la rivière Blanche à Saint-Joseph, la rivière Capot au Lorrain, la rivière Lézarde au Gros Morne, la rivière Dumauzé à Fort-de-France et la rivière Case-Navire à Schoelcher.

**94 % de l'eau potable est produite à partir d'eau de surface (rivières)**, les 6 % restants proviennent d'eau souterraine.

L'eau a beau être abondante, la période du carême peut être particulièrement difficile pour les milieux aquatiques (l'année 2020 étant une année exceptionnellement sèche). En effet, la quantité d'eau nécessaire à la population reste la même pendant le carême. Cette quantité augmente même d'environ 10% quand il fait chaud. Ainsi l'alimentation en eau potable de la population en Martinique nécessite de **prélever dans le milieu naturel environ 100 000 m3 par jour**. En période sèche, le niveau de ces cours d'eau diminue et laisse de moins en moins de place aux espèces aquatiques qui peuplent nos rivières.

En fonction de l'intensité du carême, cette pression sur les milieux aquatiques peut avoir des conséquences dont nous ne mesurons pas encore complètement l'ampleur. Par exemple, la diminution du pouvoir auto-épuration des cours d'eau, le risque de disparition de certaines espèces ou encore le développement d'espèces invasives.

**161 RIVIÈRES 126 SOURCES**  
**94%** DE L'EAU POTABLE PRODUITE  
 À PARTIR DE RIVIÈRES

## I.3 La production : traitements et volumes produits

### Les traitements

Plusieurs traitements sont utilisés pour potabiliser l'eau en fonction du type de la ressource. En Martinique, 2 types de processus sont employés pour le traitement des eaux de rivière :

#### Processus 1



#### Processus 2 : si présence des micro-polluants



L'eau en provenance des forages et des captages est globalement de bonne qualité sur notre territoire. De ce fait, après un traitement initial, une désinfection au chlore suffit pour assurer la qualité bactériologique de l'eau pendant le transport jusqu'au robinet des consommateurs.

Seule la rivière Capot présente des micro-polluants, notamment du Chlordécone, issus de l'agriculture. La filière de traitement de l'usine de production d'eau potable de Vivé est prévue pour éliminer ces éléments nocifs pour la santé humaine. Ce traitement est réalisé par l'injection de Charbon Actif en Poudre qui adsorbe les molécules de micropolluants. Ce processus permet de produire une eau respectant les normes de qualité françaises et Européennes fixées à une valeur maximale de 0,1 µg/l pour chaque molécule de micropolluant dont la chlordécone.

**La somme de l'ensemble des micropolluants ne devant pas dépasser 0,5 µg/l.**

### Les volumes produits en 2018

Volumes prélevés dans le milieu naturel :	Volumes consommés par les particuliers et l'activité économique :
42 735 000 m <sup>3</sup>	21 854 000 m <sup>3</sup>
305 litres/jour/ habitant	160 litres/jour/ habitant

*La différence entre les volumes prélevés et les volumes consommés sont des volumes perdus lors du traitement de l'eau dans les usines et lors du transport dans les réseaux.*

## I.4 De la production au robinet du consommateur : L'adduction, la distribution

En sortie des usines, les canalisations d'adduction, de diamètre important (300 à 800 mm), amènent l'eau des usines de production jusqu'aux réservoirs de distribution. L'acheminement de l'eau se fait majoritairement par gravité.

Une fois l'eau dans le réservoir, elle peut être soit :

- Distribuée aux abonnés via un réseau dit de distribution, toujours par gravité
- Pompée pour être renvoyée vers un réservoir situé à un niveau altimétrique plus élevé.

Les canalisations de distribution amènent l'eau des réservoirs de distribution jusqu'au robinet des consommateurs.

En Martinique, certaines chaînes de pompage comportent jusqu'à 4 stations de pompage successives, associées à 5 réservoirs à étages

de pression différents. La moindre difficulté sur l'une des stations de pompage a des répercussions sur l'ensemble des installations en amont de la station en difficulté.

Ainsi, lors de la diminution des ressources disponibles, pendant le carême notamment, la pression dans le réseau d'adduction diminue. Et par ricochet, l'ensemble du réseau de distribution est affecté, la pression n'étant plus assez élevée pour faire monter l'eau jusqu'aux réservoirs, notamment pour ceux situés en points hauts du réseau.

**Les réseaux d'adduction et de distribution représentent une longueur de 3 546 km** sur l'ensemble du territoire. Ils ont une moyenne d'âge de 40 ans et nécessitent des opérations régulières d'entretien et de maintenance pour en garantir l'efficacité.

### À quoi servent les réservoirs ?

Les réservoirs sont situés en amont des habitations qu'ils desservent. Ils permettent à la fois :

- De stocker suffisamment d'eau pour assurer la distribution pendant les heures de pointe (périodes de la journée pendant lesquelles les consommateurs utilisent l'eau en même temps : le matin de 6 à 8 h, le midi et en fin de journée).
- De maintenir la pression dans le réseau jusqu'aux robinets des usagers.
- De stocker une réserve minimale permettant d'assurer la défense incendie.

**Voir carte ci-contre.**

## 1.5 Contrôle de la qualité de l'eau potable

**La qualité de l'eau potable est strictement encadrée.** C'est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés en France, comme dans le reste de l'Europe. En effet, la réglementation concernant l'eau potable est issue de la Directive Européenne 98/83/CE, qui a ensuite été traduite en droit français notamment par les décrets n° 2001-1220 et 2007-49.

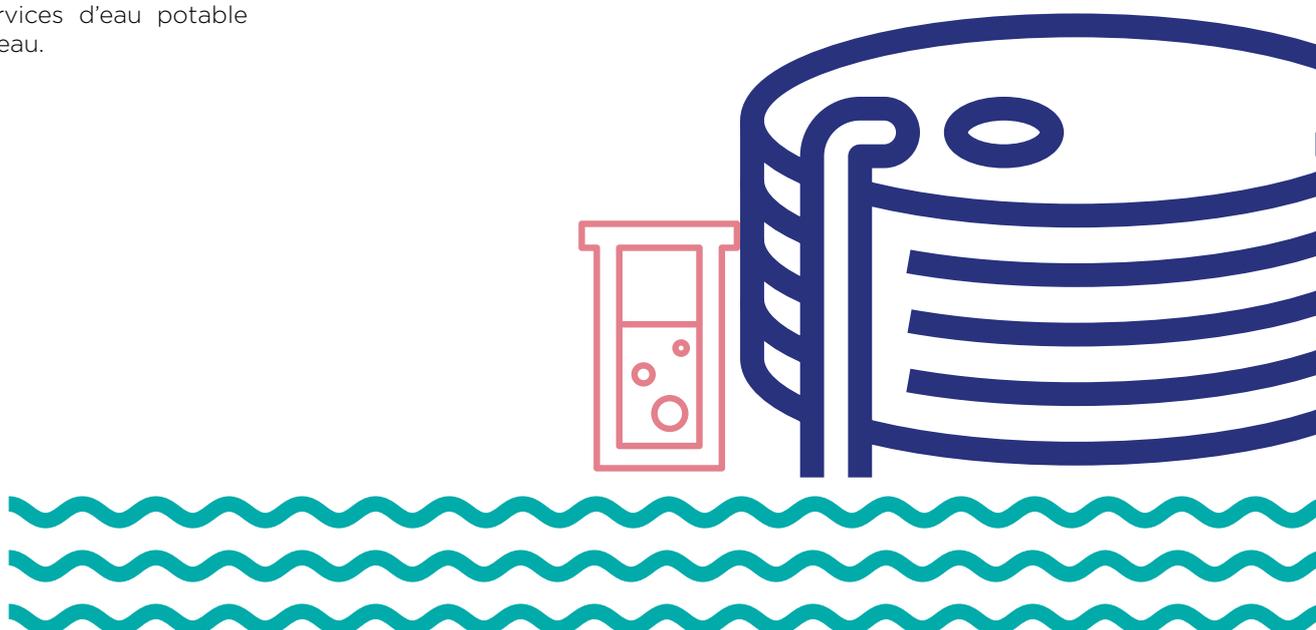
La législation nationale fixe la **fréquence des contrôles** (certains contrôles sont effectués journalièrement), les types de contrôles (paramètres à analyser) ainsi que les **lieux de prélèvement** (eau brute, eau traitée, eau aux robinets des consommateurs). La limite de chaque paramètre est fixée et peut être revue en fonction de l'évolution des connaissances. La législation permet également de renforcer certains contrôles lorsque c'est nécessaire.

Sur ces bases réglementaires, les **Agences Régionales de Santé (ARS)** sont en charge d'organiser le contrôle de l'eau sur chacun des territoires dont ils ont la charge. Aux moyens de passation de marchés publics, des laboratoires ainsi désignés, réalisent les prélèvements et les analyses à partir d'échantillons. Les résultats sont ensuite mis à disposition de tous sur le site du **Ministère de la Solidarité et de la Santé**, sous forme de bulletins d'analyses disponibles en mairie et dans les Communautés d'Agglomération.

L'ARS réalise également une synthèse annuelle de la qualité de l'eau en Martinique, par secteur de distribution. Cette dernière est transmise à tous les abonnés des services d'eau potable avec la facture d'eau.



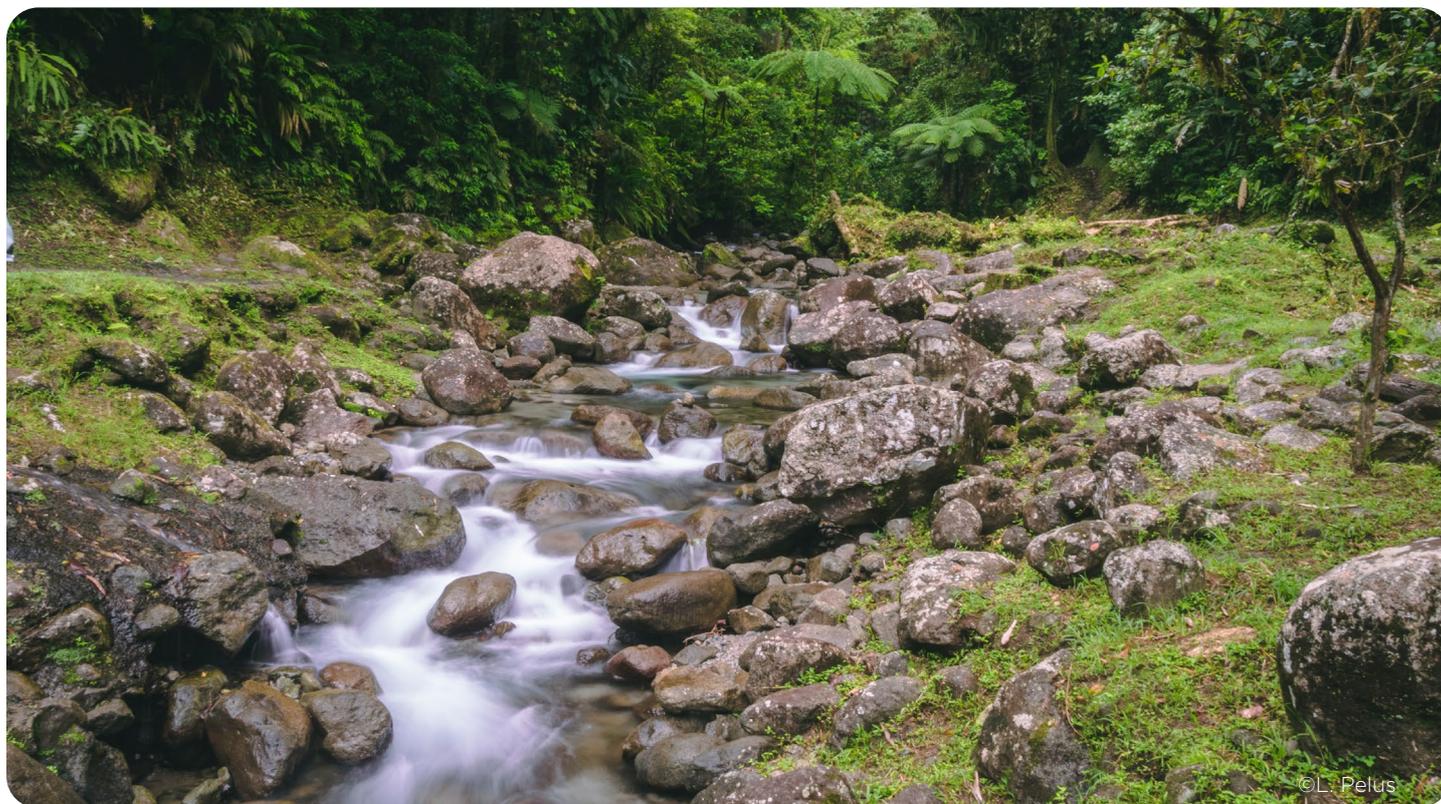
Usines de production d'eau potable et réseaux d'adduction en Martinique



## II- LES ACTEURS, LEUR RÔLE, LA GOUVERNANCE

**L'organisation de la gestion de l'eau en France est complexe, et les acteurs qui interviennent sont multiples. Ils ont des rôles spécifiques et leur niveau de responsabilités ne sont pas les mêmes.**

**La Martinique en sa qualité de territoire français est soumise aux règles nationales et européennes.**



©L. Pelus

### II.1 L'Europe

L'Europe fixe un cadre général<sup>1</sup> aux Etats membres pour la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et sur la manière d'opérer leur contrôle (Directive Européenne 98/83/CE).

Partant du principe qu'une bonne qualité de l'eau dans le milieu naturel garantira l'approvisionnement de la population en eau potable, l'Europe a fixé un cadre<sup>2</sup> pour contraindre les membres à améliorer la qualité des eaux naturelles utilisées pour l'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) et notamment à réduire les pollutions à proximité des captages.

### II.2 Services de L'État ; Préfet, DEAL, ARS, BRGM, ...

En France la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) de 2006 est une transposition en droit Français de la Directive Cadre Européenne. Cette loi rénove l'organisation institutionnelle de la France sur les sujets de l'eau.

Le préfet délivre les autorisations de prélèvement et de production d'eau potable. Les projets sont conjointement instruits par la **Direction de l'Environnement de**

**l'Aménagement et du Logement (DEAL), et l'Agence Régionale de Santé (ARS),** qui visent à s'assurer de la qualité des eaux brutes, de la protection des captages et de la pertinence des installations de captation et de potabilisation. **L'expertise du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM),** dans le cadre de sa mission de service public est sollicitée pour les ressources en eaux souterraines.

L'ARS contrôle la qualité des eaux captées et des eaux produites. Environ 1 200 prélèvements et analyses sont réalisés chaque année en Martinique, du captage au robinet des abonnés.

Enfin, le préfet coordonne le plan de secours départemental qui permet de coordonner les réponses aux difficultés ou aux ruptures d'alimentation en eau des populations en cas d'évènement grave. En cas de sécheresse, le préfet coordonne les actions de l'ensemble des acteurs de l'eau dans le cadre de la Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature (MISEN).

Le préfet doit également dans le cadre de ses missions de secours aux populations apporter des solutions concrètes lors de coupures d'eau.

<sup>1</sup> Directive 98/83/CE du Conseil modifiée par la Directive 2015/1787 du 6 octobre 2015

<sup>2</sup> Directive 2000/60/CE dite directive cadre sur l'eau « DCE » en particulier les articles 7 et 16

<sup>3</sup> Loi 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République dite Loi NOTRe

### II.3 Les Maîtres d'ouvrage et instances locales ; CTM, CACEM, CAESM, CAPNM, CEB

Historiquement, l'alimentation en eau potable de la population était réalisée presque partout en Martinique par les Syndicats Intercommunaux. Depuis 2018<sup>3</sup> ce sont les **trois Communautés d'Agglomération de l'île (CACEM, CAESM et CAPNM)** qui assument cette responsabilité. Elles sont les autorités organisatrices du service d'eau et agissent en qualité de maître d'ouvrage des infrastructures d'adduction et de distribution sur leur territoire. Elles peuvent choisir leur mode de gestion : soit une délégation à un opérateur public ou privé, soit exploiter en interne par une régie directe, soit passer par un prestataire de service. Dans tous les cas, elles sont les autorités compétentes, elles fixent les politiques locales de l'eau, votent les gros investissements, et posent les principales orientations. Elles fixent les tarifs, signent les contrats et sont responsables du bon fonctionnement du service, dont sa continuité en cas de coupures.

En Martinique **la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)** possède l'usine de traitement d'eau potable de Vivé au Lorrain. Cette infrastructure capte, produit et délivre de l'eau potable aux 3 maîtres d'ouvrage (directement ou indirectement). Elle possède également une prise en rivière qui alimente en eau brute l'usine de traitement d'eau potable de Directoire appartenant à la CAESM. Cette même prise d'eau alimente le barrage de la Manzo. La CTM n'est pas une autorité organisatrice du service d'eau.

Le **Comité de l'Eau et de la Biodiversité (CEB)** est une instance qui assure, dans les DOM, les missions dévolues au comité régional de la biodiversité en Métropole. Il est composé d'environ 40 membres représentatifs des différents acteurs locaux de l'eau (élus, associations, usagers, Etat, exploitants, ...). Il constitue un lieu privilégié d'information, d'échange et de consultation sur l'ensemble des sujets liés à l'eau, à la biodiversité terrestre, littorale ou marine, notamment en matière de continuités écologiques. Il peut être consulté sur tout sujet susceptible d'avoir un effet notable sur la biodiversité. Il assure en outre, pour le bassin hydrographique, le rôle et les missions du comité de bassin. Il élabore notamment le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

### II.4 Les opérateurs/ exploitants : Odyssi, SMDS, SME

Les **opérateurs** exploitent et entretiennent les usines et réseaux pour le compte des autorités organisatrices des services d'eau : potabilisation et distribution de l'eau, lavage des réservoirs, réparation des casses, relève des compteurs.

Ils gèrent également la facturation du service et les relations avec les abonnés. Leurs modalités d'action et leur rémunération sont fixées contractuellement soit par un contrat de délégation de service public dans le cas d'une exploitation privée (SME), soit par un contrat d'objectifs dans le cas d'une exploitation publique (Odyssi). Ils rendent compte annuellement de leurs activités en produisant un « rapport annuel du délégataire » qui est un document réglementaire. Les opérateurs peuvent aussi intervenir dans le cadre de contrat de prestation de services à « niveau de prestations variables », comme c'est le cas de la SMDS à Schœlcher, pour le compte de la CACEM.

### II.5 Les usagers, leurs droits et devoirs

Les usagers ont le droit de disposer au robinet d'une eau potable répondant aux normes de qualité fixées par la réglementation. Ils doivent être informés par l'autorité organisatrice, de la qualité et du prix du service. Ils ont le devoir de payer les factures émises par l'exploitant dans le cadre du contrat d'abonnement.

Les règlements de service<sup>4</sup> fixent les obligations respectives : branchements, compteurs, appareils et usages interdits, gestion des fuites, tarifs, l'interdiction de connecter au réseau d'eau potable publique une autre ressource (eau de pluie, source, ...).

Les usagers, réunis en associations, siègent aux Commissions Consultatives des Services Public Locaux, au conseil d'administration d'Odyssi, de l'ODE ou encore au CEB.

### II.6 L'Office De l'Eau

**L'Office De l'Eau** est un établissement public dont la mission est de faciliter les politiques publiques dans le domaine de l'eau (ressources en eau et milieux aquatiques).

Il suit la qualité des milieux aquatiques (masses d'eaux brutes) et en développe la connaissance (production d'études et de travaux).

Il collecte des redevances sur les usages de l'eau et finance des actions et travaux allant dans le sens d'une meilleure gestion de l'eau : protection de la ressource et rationalisation des usages. L'ODE est le premier financeur de l'infrastructure de l'eau en Martinique.

Il fournit également conseil et appui technique, formation aux collectivités organisatrices ainsi qu'à leurs opérateurs. Il sensibilise et informe la population.

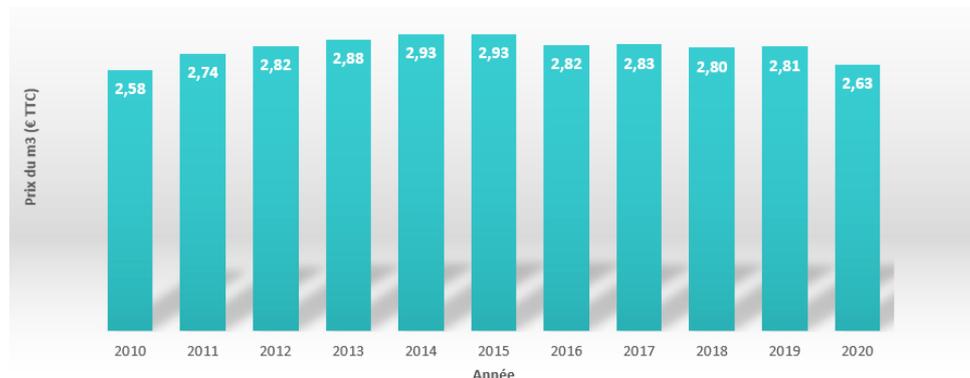
L'Observatoire de l'eau<sup>5</sup> qu'il a mis en place, fournit des informations sur le service de l'eau potable, dont la composition de la facture d'eau.

<sup>4</sup> Voir sur les sites internet des exploitants

<sup>5</sup> <https://www.observatoire-eau-martinique.fr/services-d-eau-potable-et-d-assainissement/eau-potable>

### III- L'ÉCONOMIE LOCALE DE L'EAU

#### III.1 Prix de l'eau : son évolution, qui le fixe, qui paie et disparités sur le territoire



Évolution du prix de l'eau moyen en Martinique (à partir d'une base 120m<sup>3</sup>/an)

En 2019 en Martinique, le prix moyen d'1 m<sup>3</sup> d'eau potable (=1 000l) était de 2.81€ sans assainissement pour une consommation de 120m<sup>3</sup>.

**En Juin 2020, ce prix moyen est passé à 2,63€/m<sup>3</sup>.**

Ce prix a augmenté de 14,2 % entre 2010 et 2019 avec une quasi-stagnation depuis 2016. Sur cette même période 2010 à 2019, l'inflation a augmenté de 13,4% (INSEE).

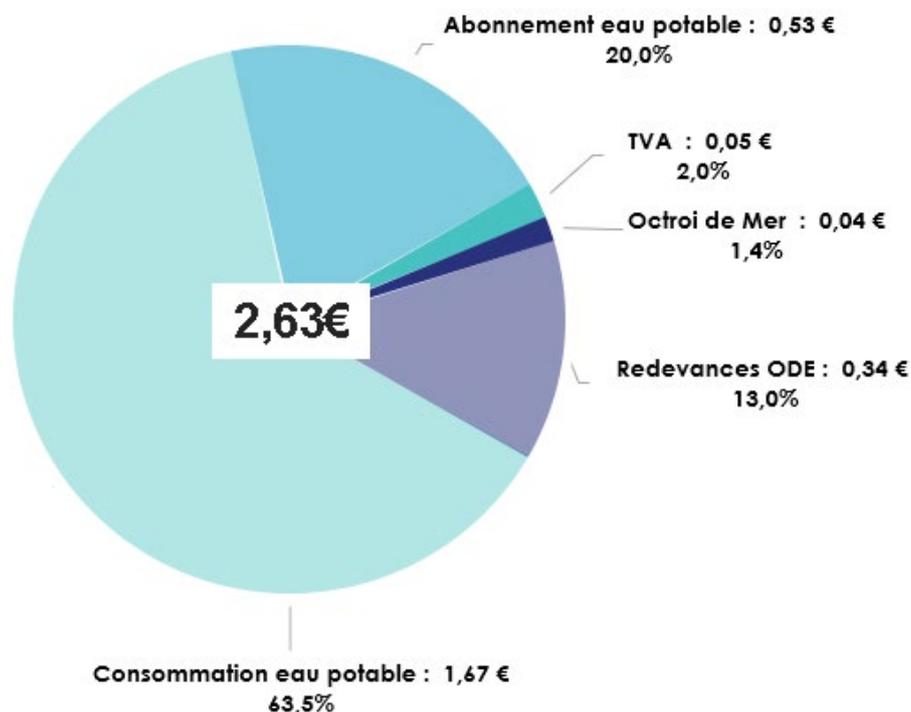
soit dans le cadre de négociations entre le Maître d'Ouvrage et son délégataire (exemple à la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique).

Depuis 2020, le prix moyen du m<sup>3</sup> a connu une diminution sensible soit dans le cadre de la passation de nouveaux marchés de Délégation de Service Public (exemple à la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique),

Les collectivités fixent tous les ans le prix de l'eau potable.

En fonction de la collectivité organisatrice, le prix de l'eau n'est pas le même sur tout le territoire.

#### III.2 Décomposition du prix de l'eau



Décomposition du prix de l'eau (à partir d'une base 120m<sup>3</sup>)

Pour une consommation annuelle de 120m<sup>3</sup>, le prix est décomposé comme suit :

- l'eau potable consommée occupe environ les 2/3 de la facture et l'abonnement au service d'eau occupe 20 %.

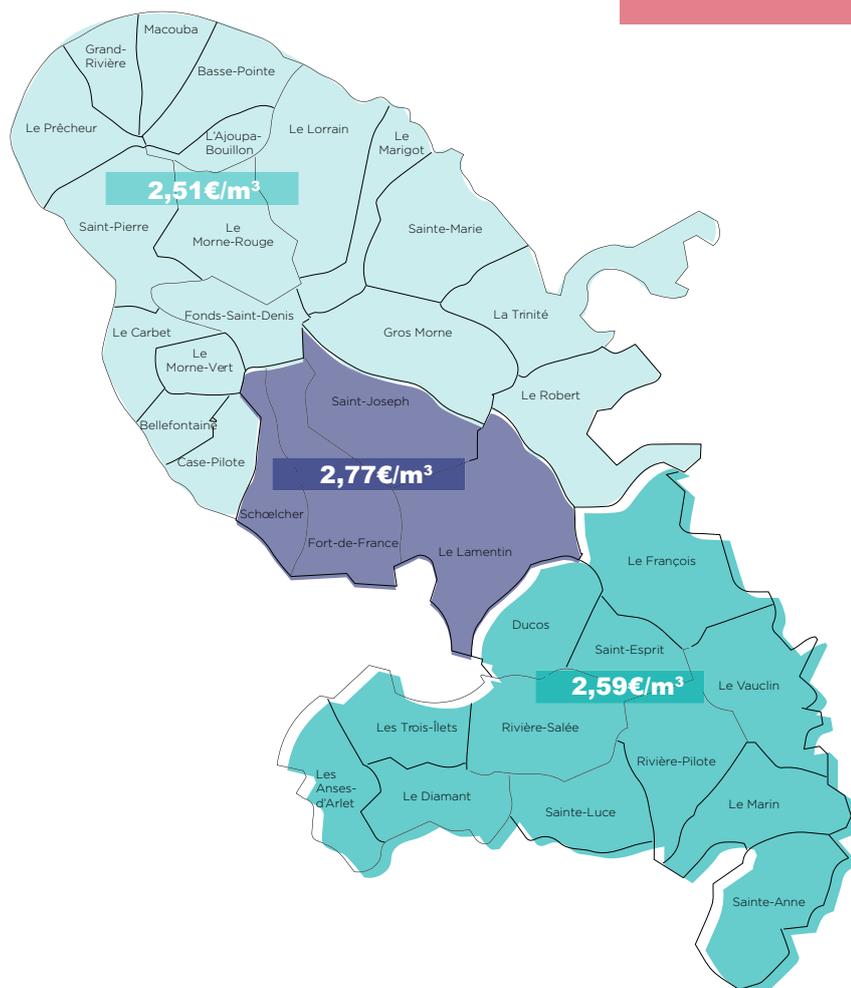
- Les redevances (pour prélèvement sur la ressource en eau et pour pollution domestique) représentent quant à elles 13 % de la facture et sont reversées à l'Office De l'Eau pour le financement de projets structurants.

- Enfin, les usagers du service doivent s'acquitter de taxes : la TVA et l'Octroi de Mer qui représentent respectivement 2% et 1,4% de la facture.

Cette décomposition varie peu d'une année à l'autre.

### III.3 Prix de l'eau sur le territoire

La carte ci-contre indique les prix de l'eau sur les 3 communautés d'agglomération du Territoire.



### III.4 Les redevances ODE

En application du principe de réparation des dommages portés à l'environnement, l'ODE collecte des redevances sur les usages impactant l'eau : prélèvements dans le milieu naturel, rejets dans le milieu naturel, ventes de produits phytosanitaires, ...

Ces redevances sont encadrées par la Loi et leurs taux en Martinique sont fixés par le parlement local de l'eau, le Comité de l'Eau et la Biodiversité (CEB).

Trois redevances concernent l'alimentation en eau potable et sont reportées sur la facture d'eau :

- La **redevance prélèvement** est due par les personnes qui prélèvent de l'eau dans le milieu naturel pour la potabiliser (SME, ODYSSI, CTM). Son taux pour l'usage AEP est de **5 centimes d'euro par m³**. Acquittée par les opérateurs, cette charge est ensuite répartie sur la facture des abonnés au prorata des volumes facturés (moins importants que les volumes prélevés)

- La **redevance pour pollution domestique** est due directement par les abonnés rejetant l'eau consommée

et souillée. Son taux est de **26 centimes d'euro par m³** consommé, partant du principe que les volumes consommés sont peu ou prou transformés en volumes d'eau usées.

- La **redevance pour modernisation des réseaux de collecte** est due par les abonnés reliés au réseau d'assainissement. Son taux est de **15 centimes d'euro par m³**. Elle représente une contribution pour le développement et le renforcement de l'assainissement collectif.

Les redevances permettent à l'ODE d'appuyer, financièrement notamment, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle de la Martinique : solidarité, partage de la ressource, protection des milieux aquatiques, rationalisation des investissements, renforcement de la connaissance et des compétences, sensibilisation et information, ...



Les redevances permettent à l'ODE d'appuyer, financièrement notamment, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle de la Martinique



### III.5 Comparatif : hexagone, autres DOM, eau en bouteille

2016	PRIX MOYEN EAU POTABLE (€)
Réunion	1,16
Mayotte	1,78
France	2,03
Guadeloupe	2,61
Martinique	2,82
Guyane	3,26

**Selon l'Observatoire National des Services d'Eau et d'Assainissement, le prix de l'eau potable en Martinique est l'un des plus élevés de France au niveau départemental et régional.**

Ainsi en 2016, le prix moyen du m<sup>3</sup> d'eau potable était de 2,03€/m<sup>3</sup> en France contre 2,82€ en Martinique, 2,61€ en Guadeloupe et 3,26€ en Guyane.

Il est à noter que cet écart s'est réduit ces dernières années.

Il est bon de savoir également qu'à l'échelle communale, de nombreuses communes hexagonales ont des tarifs supérieurs à 8€ du m<sup>3</sup>.

Pour rappel, 1 m<sup>3</sup> est égal à 1000 litres. Ainsi 1 litre d'eau potable coûte en Martinique moins d'1 centime d'euro (environ 0,3 centimes).

À titre de comparaison, le prix moyen du litre d'eau en bouteille s'élève en France à environ 0,40€, soit plus de 100 fois plus cher !

### III.6 Financeurs : AFB, AFD, CDC, CTM, FEDER et ODE\*

Les financements des infrastructures d'eau (nouveaux équipements ou renouvellement) sont multiples et peuvent mobiliser les organismes suivants :

- **L'ODE**, le plus gros contributeur en Martinique, reverse une partie des redevances pour soutenir des opérations favorisant la protection et le partage de la ressource, une meilleure répartition et rationalisation des usages, l'amélioration des performances, notamment les rendements des réseaux ;

- Les **fonds européens (FEDER)** qui ciblent des projets contribuant à améliorer la continuité de la distribution de l'eau potable ;

- La **CTM** en contrepartie au FEDER ;

- **L'OFB** qui intervient au titre de la solidarité avec les départements d'outre-mer sur des

enjeux de raréfaction et de protection de la ressource. Son intervention se fait dans le cadre du Plan Eau Martinique ;

- **L'Etat**, sur le Fond Exceptionnel d'Investissement pour l'outre-mer et dans le cadre du Contrat de Convergence et de Transformation de la Martinique ;

- **L'ADEME** peut intervenir pour les projets visant la performance énergétique, la sobriété ou encore les sous-produits d'exploitation ;

- Enfin **l'AFD** et la **CDC** consentent des prêts à taux avantageux, voire à taux zéro dans le cadre du Plan Eau Martinique.

*\* Pour les acronymes, voir lexique, en dernière page*

Les financements peuvent couvrir jusqu'à 100% de la dépense d'investissement de la collectivité. Les études techniques et schémas directeurs sont également financés jusqu'à 100%.



©L. Pelus

## IV- LE VOLET SOCIAL

### IV.1 Conséquences sociales du prix de l'eau (pauvreté en eau, ...)

#### Vers une politique sociale de l'eau en Martinique ...

À l'échelle nationale, la Martinique apparaît comme l'un des territoires pour lequel l'enjeu d'accès à l'eau pour tous est des plus sensibles.

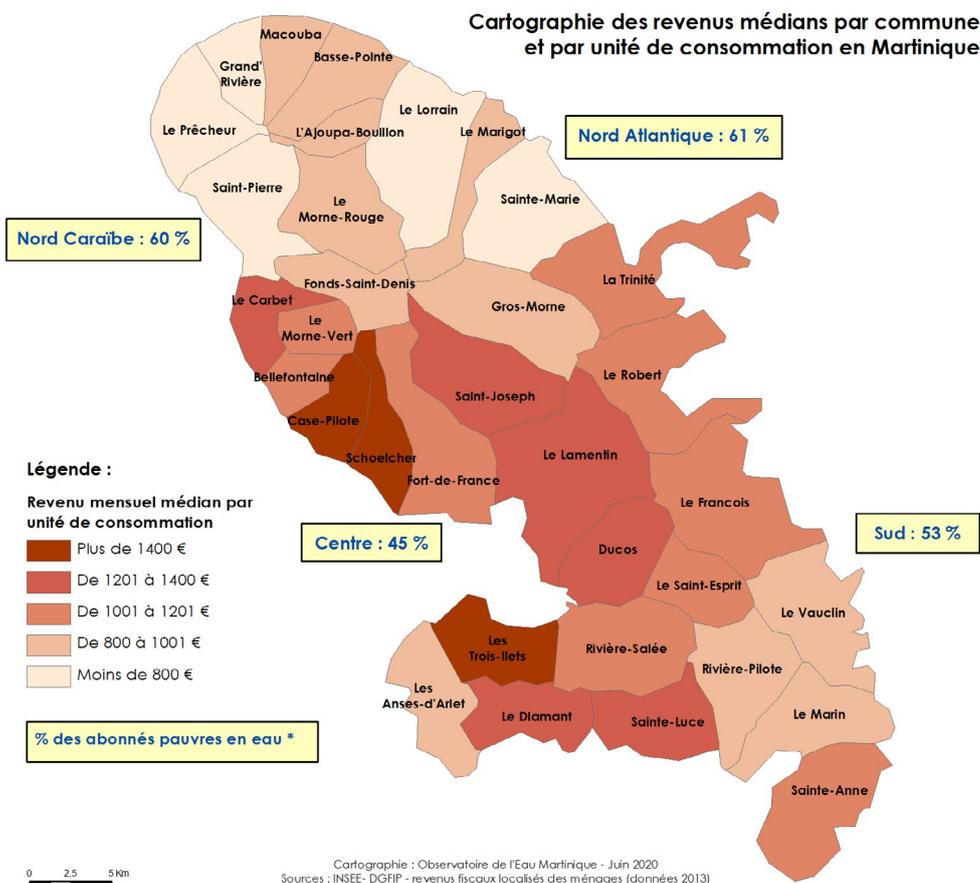
Avec un tarif de l'eau parmi les plus chers de France<sup>1</sup> (environ + 30%) et un taux de pauvreté parmi les plus élevés (28% contre 14% en France Hexagonale), cette problématique de l'accès à l'eau pour tous a été au cœur des mouvements sociaux de 2009.

En 2013, grâce à la loi Brottes<sup>2</sup>, l'ODE se saisit du sujet en invitant les collectivités compétentes à travailler ensemble à la configuration d'une politique sociale de l'eau adaptée.

Cette approche, jugée déterminante, a permis d'inscrire le principe de cette expérimentation de politique sociale de l'eau dans le SDAGE<sup>3</sup>.

#### IV.1.2 Le diagnostic

En Martinique, le diagnostic du niveau de pauvreté en eau réalisé en 2017 est sans appel : près d'un abonné martiniquais sur deux est considéré comme « pauvre en eau »<sup>4</sup> (cela concerne 70 000 ménages). Ainsi, cette étude a révélé que 35 000 abonnés martiniquais dépensent 8 % de leur revenu mensuel pour s'acquitter de leur facture d'eau.



**Vous avez des difficultés à payer votre facture d'eau ?**

Adressez-vous à :

- votre distributeur d'eau : Odyssi, SME, SMDS

- votre CCAS,

- la CTM, si vous êtes éligible au Fonds Solidarité Logement

- l'association de défense des usagers de l'eau ADUEM

<sup>1</sup> cf article prix de l'eau / Comparaison moyenne nationale

<sup>2</sup> la loi Brottes du 15 avril 2013, portant sur diverses dispositions sur la tarification de l'eau ouvre la possibilité pour les collectivités de s'engager dans une expérimentation.

<sup>3</sup> Schéma Directeur de l'Aménagement et de la Gestion de l'Eau de Martinique

<sup>4</sup> Pauvre en eau : usager qui dépense plus de 3% de son revenu pour sa facture d'eau (indicateur OCDE).

## IV.3 Déployer une politique sociale en Martinique

Le déploiement d'une politique sociale durable et efficace doit tenir compte de plusieurs facteurs :

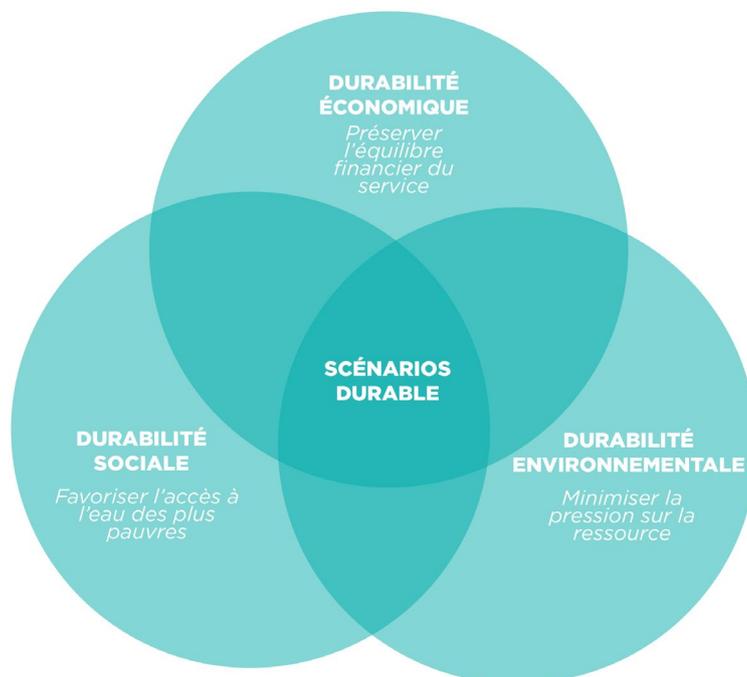
- 1- Économique: le financement d'une telle politique est-il soutenable ?
- 2- Social: cibler la population la plus pauvre en eau.
- 3- Environnemental: quel impact des consommations, etc.

### Pistes d'action

Les mesures constitutives d'une politique sociale de l'eau peuvent être curatives ou préventives. Plusieurs pistes d'actions ont été identifiées grâce à l'étude diagnostic réalisée en 2017 par l'ODE :

- 1- des tarifs tenant compte de la composition ou des revenus du foyer : il s'agit là d'une tarification sur critères sociaux ;
- 2- les chèques eau ;
- 3- l'aide à la maîtrise de la consommation ;
- 4- la diversification des paiements (mensualisation, etc.) ;
- 5- l'alerte sociale : fiche navette entre les services d'eau et les CCAS ;
- 6- l'accompagnement personnalisé des CCAS.

Telle que dimensionnée dans l'étude menée, la politique sociale de l'eau permettrait de **réduire de 50% le nombre de «pauvres en eau»**.



Plus précisément, elle permettrait une baisse de 10% de la facture d'eau pour les 34 500 abonnés les « plus pauvres en eau », ce qui représente un **coût annuel moyen de 1,6 millions d'euros**.

### Et aujourd'hui ?

À ce jour, certains de ces dispositifs ont été mis en œuvre (chèques eau notamment via les CCAS mais la mise en œuvre globale d'une politique à l'échelle de l'île n'atteint pas les ambitions initiales.

### Et demain ?

Le SDAGE en révision poursuit cette ambition de généraliser une politique sociale de l'eau. Sur la base des dispositifs mis à jour, la CTM, au titre de sa compétence sur les questions sociales (notamment la gestion du Fonds de Solidarité au Logement), pourrait piloter sa mise en œuvre en soutenant les dispositifs retenus par les EPCI en charge de fournir l'eau. Reste à définir une feuille de route opérationnelle à horizon 2022.

## V- LES ENJEUX ET PERSPECTIVES

### V.1 Changement climatique et eau potable

Le changement climatique aura un impact direct sur la disponibilité des ressources naturelles destinées à l'eau potable.

Les dernières études de Météo France sur le changement climatique dans les Petites Antilles montrent que les volumes annuels de pluies évolueront peu par rapport à ce que nous connaissons actuellement. Cependant, les carêmes deviendront progressivement de plus en plus secs et de plus en plus longs, tandis que l'hivernage (juin à novembre) sera de plus en plus court avec des pluies de plus en plus intenses, ou des cyclones de plus en plus violents.

La sécheresse que nous connaissons cette année est donc un avant-goût de ce qui nous attend. Le carême 2020

est le plus sévère observé depuis plus de 80 ans.

En effet, les ressources disponibles pendant le carême diminueront, et pendant l'hivernage, les crues rendant l'eau turbide rendront difficile l'utilisation de ces mêmes ressources pour leur traitement en eau potable.

Aussi, ces changements doivent-ils être anticipés. Pour cela, l'ODE élabore actuellement un **Modèle de Gestion de la Ressource en eau** associant l'ensemble des acteurs de l'eau en Martinique : Maîtres d'Ouvrage, Opérateurs, Chambres consulaires (Industrie et agriculture), Services de l'Etat, Organismes publics. Ce modèle pose des perspectives d'évolution de la ressource en eau avec en balance, différents scénarios

(baisse de la population, climat, risque sismique ...). Cet outil novateur sera une aide à la décision à l'attention des autorités organisatrices. Son champ couvre l'ensemble des utilisations des ressources en eau, que ce soit l'eau potable, l'agriculture ou encore, l'industrie.

Ce Modèle de Gestion de la Ressource croise et connecte plusieurs disciplines :

- L'environnement, avec les ressources disponibles en eau ;
- L'hydraulique, avec le traitement, l'adduction, le stockage et la distribution de l'eau ;
- L'économie de l'eau, mais également l'économie de l'ensemble du territoire ;
- La socio-économie, avec la prise en compte des particularités sociales du territoire.

## V.2 Exemples de financements ODE pour des projets en cours ou à venir

Depuis le lancement de son 3ème Programme Pluriannuel d'Interventions en 2017, l'**Office De l'Eau a attribué plus de 5 800 000€ de subventions aux collectivités pour la réalisation de 13 200 000€ de projets** visant à améliorer le traitement et le transport de l'eau potable sur l'ensemble du territoire.

**Plusieurs types de travaux sont visés, parmi lesquels :**

- Des opérations visant à sécuriser la continuité de l'approvisionnement en eau des abonnés :

• **Exemple des travaux de renforcement de l'adduction de Génipa à Ducos**

**420 000 €** TRAVAUX  
**147 000 €** SUBVENTION ODE

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ESPACE SUD.

• **Exemple de convention d'amélioration des performances des infrastructures d'eau potable financée sur 3 ans à 100%**

**1 500 000 €** TRAVAUX SUR 3 ANS  
**1 500 000 €** SUBVENTION ODE SUR 3 ANS

MAITRE D'OUVRAGE : LES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION ET LA CTM.

- Des opérations visant à développer des outils stratégiques de planification des travaux à réaliser par les collectivités dans le domaine de l'eau potable :

• **Exemple de la réalisation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable sur le territoire de Cap Nord**

**250 000 €** PROJET  
**125 000 €** SUBVENTION ODE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS NORD

- Des travaux ayant pour objectif de supprimer les fuites présentes sur les infrastructures de transport de l'eau :

• **Exemple du renouvellement du réseau de distribution d'eau potable au quartier Rivière l'Or**

**679 482 €** TRAVAUX  
**271 793 €** SUBVENTION ODE

MAÎTRE D'OUVRAGE : ODYSSEI.

## V.3 Propositions de l'ODE post Crise Sécheresse 2020

La sécheresse majeure que la Martinique a connu lors du carême 2020 a mis à jour des faiblesses de l'organisation de la gestion de l'eau sur notre territoire. Certaines idées ont été portées comme la **diversification des ressources** (captage de l'eau souterraine, désalinisation d'eau de mer, utilisation de l'eau de pluie, retenues d'eau). Toutes ces pistes ont des avantages et des limites, elles doivent être objectivées et évaluées techniquement et économiquement. Certaines ne sont pas réalistes ou ont un coût énergétique et environnemental très élevé, jusqu'où sommes-nous prêts à aller ? combien sommes-nous prêts à payer ?

D'autres pistes de travail font appel à l'**anticipation et à la cohérence des investissements, à la planification, à l'amélioration des rendements des réseaux**. Travailler dans ce sens est une nécessité qui en appelle à la responsabilité des décideurs. Ces orientations sont toutes déjà inscrites dans le SDAGE 2016.

À l'ODE nous développons des principes simples : **ne gaspillons pas la ressource** que nous prélevons, optimisons son transport et sa distribution, mutualisons la gestion de la ressource à l'échelle de la Martinique, organisons la solidarité

entre territoires et communiquons. Ce sont là les enjeux de demain. Pour avancer sur ces sujets, l'ODE propose plusieurs pistes de réflexion :

- **Mutualiser la gestion de la ressource en eau** : Redéfinir les échanges entre les collectivités organisatrices sur le territoire par le biais de conventions, qu'il s'agisse d'échanges administratifs (définition des règles de la répartition des ressources et des pénuries), techniques (volumes d'achat et vente d'eau en gros) ou encore financiers. Cette action est réalisable à courts termes.

- **Accompagner les collectivités organisatrices** vers la configuration d'une autorité unique de l'eau (cet objectif ambitieux pouvant s'entendre d'abord par un processus de mutualisation des moyens entre les collectivités compétentes.

- **Aider les collectivités à finaliser les transferts de patrimoine** entre les Communautés d'Agglomération, suite aux prises de compétence de 2017. Ces répartitions des patrimoines sont importantes pour qu'aucune infrastructure ne soit laissée « à l'abandon »

- **Aider les collectivités organisatrices à travailler sur les investissements de**

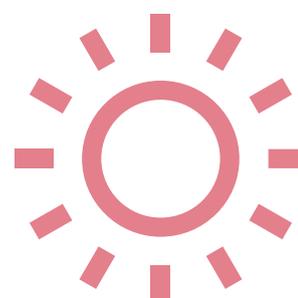
**secours** (équipements à déclencher en cas de besoin). Exemple : forages. Aider les collectivités organisatrices à travailler sur les investissements résilients (risques sismiques notamment).

- **Combattre les idées fausses** et apporter les réponses claires et transparentes sur la gestion de l'eau du territoire.

- **Accompagner les investissements** sur le renouvellement régulier des réseaux.

- **Accompagner les investissements pour l'adaptation aux changements climatiques** ; par exemple en finançant des équipements sur les réseaux d'eau potable permettant une meilleure équité de la distribution de l'eau entre les abonnés lors des périodes de carême.

- **Communiquer sur la consommation responsable de l'eau**, notamment en période de pénurie.



## VI- POUR ALLER PLUS LOIN ...

### VI 1- À vos lectures !

Observatoire des coûts de travaux de réseau d'eau potable et d'assainissement (2020)

Bilan journalier de la production d'eau potable - carême 2020

Comprendre sa facture d'eau (2019)

Contrôle de l'état annuel des cours d'eau de Martinique : suivi de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) - Rapport 2018

Études de définition de la politique sociale des services d'eau potable et d'assainissement de Martinique (2017)

Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique 2016-2017 : Les représentations et les pratiques associées aux mangroves de la Martinique

Évaluation économique et analyse coût-efficacité Programme de mesure de Martinique 2016-2021

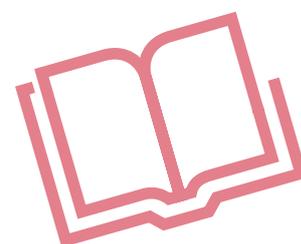
Évaluation économique des services écosystémiques de la mangrove de Martinique (2017)

Réalisation d'une évaluation économique du plan d'action sur l'atteinte du bon état de la rivière Oman en Martinique (2016)

Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique 2015 : Les représentations et les pratiques associées aux cours d'eau

Analyse économique sur l'eau en Martinique - La récupération des coûts des services d'eau 2013

***Vous trouverez tous ces documents sur le site de l'Observatoire de l'eau : [www.observatoire-eau-martinique.fr](http://www.observatoire-eau-martinique.fr)***



### VI 2- Contacts & Liens

Ministère de la Santé : [www.solidarites-sante.gouv.fr/ministere/article/nous-contacter](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/ministere/article/nous-contacter)

Services Eau France : [www.services.eaufrance.fr/](http://www.services.eaufrance.fr/)

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) : [www.fnccr.asso.fr/contact/](http://www.fnccr.asso.fr/contact/)

Les acteurs de l'eau en Martinique :

ARS Martinique  
Tél : 0596 39 42 43  
Contact : [www.martinique.ars.sante.fr/contacts-presse-0](http://www.martinique.ars.sante.fr/contacts-presse-0)

Office De l'Eau :  
Contact : [contact@eaumartinique.fr](mailto:contact@eaumartinique.fr)  
Tél: 0596 48 47 20  
Observatoire de l'eau :  
Lien : [www.observatoire-eau-martinique.fr/contacts](http://www.observatoire-eau-martinique.fr/contacts)  
Tél : 0596 48 47 20

Comité de l'Eau et la Biodiversité  
Tél : 0596 59 57 00

DEAL Martinique  
Tél : 05 96 59 57 00  
Lien : [deal-martinique-usagers@developpement-durable.gouv.fr](mailto:deal-martinique-usagers@developpement-durable.gouv.fr)

La Collectivité Territoriale de Martinique :  
Tél : 0596 59 63 00  
Lien : [www.collectivitedemartinique.mq/](http://www.collectivitedemartinique.mq/)

La Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique  
Tél : 0596 62 53 53  
Contact : [espacesud@espacesud.fr](mailto:espacesud@espacesud.fr)

Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAPNM)  
Tél : 0596 53 50 23  
Lien : [www.capnordmartinique.fr/nous-contacter](http://www.capnordmartinique.fr/nous-contacter)

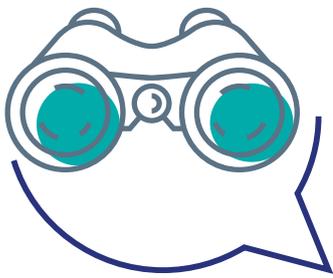
La Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM)  
Tél : 0596 75 82 72  
Contact : [contact@cacem.org](mailto:contact@cacem.org)  
Lien : [www.cacem.org/formulaires/contact-general.html](http://www.cacem.org/formulaires/contact-general.html)

ODYSSI  
Tél : 0596 71 20 10  
Lien : [www.odyssi.fr/index.php/contact](http://www.odyssi.fr/index.php/contact)

SME  
Tél : 09 69 32 97 22  
Contact : [contact@smeaux.fr](mailto:contact@smeaux.fr)

SMDS  
Tél : 05 96 69 54 84  
Lien : [www.martinique.saurantilles.fr/contact/](http://www.martinique.saurantilles.fr/contact/)





# Point de vue

## L'Interview

D'ARNAUD RENÉ-CORAIL,  
MAIRE DES TROIS-ÎLETS

**La loi NOTRe attribue aux Communautés d'Agglomération et singulièrement à la CAESM, la compétence eau et assainissement. En votre qualité de Maire, quel constat pouvez-vous faire en matière de distribution d'eau potable au cours de ces 20 dernières années ?**

Avant, la ville des Trois-Îlets, faisant partie du syndicat de distribution des eaux le SICSM, participait financièrement aux investissements pour l'eau potable. A partir de 1989, sous les présidences successives de Messieurs Ernest Wan Ajouhu et Serge Larcher, le syndicat a décidé d'investir, sans aucune participation des 18 communes membres. Le financement des investissements pour la réalisation de réservoirs et de réseaux se faisait par le reversement de la surtaxe et des emprunts. De ce fait, les communes ne souffraient pas de manque d'investissement étant donné que chaque année nous étions interrogés par le syndicat pour connaître les besoins des communes avec bien entendu une liste de priorités.

Concernant les Trois-Îlets nous n'avons pas connu de difficultés jusqu'à ce jour, en effet les investisseurs immobiliers de notre commune participaient au financement de nouveaux réseaux. Trois-Îlets s'est beaucoup développé par cet intermédiaire aussi bien dans le cadre de l'assainissement que de l'eau potable. Cependant, depuis 2017, aucune réalisation n'a vu le jour



dans notre commune. Cela est dû aux investissements à mon avis hasardeux et non sécurisés financièrement des cinq dernières années, particulièrement dans le traitement des eaux usées.

**Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous avez été confronté ?**

Cette situation du SICSM a mis un frein aux investissements dédiés à l'eau potable au profit de la mise en place nécessaire des réseaux d'assainissement et a conduit l'administration de l'Espace Sud à se pencher sur les problèmes quotidiens au détriment des investissements à long terme sur le réseau d'eau potable. Ainsi, aujourd'hui dans le sud, il y a un manque de réservoirs et un problème de canalisations obsolètes, avec la sécheresse qui n'arrange rien en matière de distribution d'eau.

Les Trois-Îlets souffrent d'un manque d'eau en hauteur. La ville est alimentée par des réservoirs en gravitaire, mais il faut ensuite prendre cette eau et la faire monter dans les réservoirs des mornes ce qui n'est pas toujours possible en période de sécheresse. Cela vient du manque d'investissement global pour l'ensemble de la Martinique.

En période de carême nous ne pouvons pas récupérer la totalité de l'eau de la rivière Blanche pour le sud-ouest, car il faut en laisser pour la faune

et la flore. Donc il faut interconnecter les réseaux sud-est et sud-ouest pour répondre à la demande.

**Quelles actions devraient, selon vous, être mises en œuvre pour améliorer la situation dans le Sud ?**

Il faut augmenter le nombre de captages de la ressource pour le sud et le sud-ouest. À l'époque de la présidence de Monsieur Gentil Erepmoc, des forages ont été réalisés sur tout le sud de la Martinique afin de savoir s'il y avait des possibilités de faire des prélèvements depuis la nappe phréatique. Aujourd'hui, je ne suis plus en mesure de vous communiquer les résultats. Il y a peut-être de l'eau dans les nappes sur laquelle on pourrait compter pour subvenir aux besoins en eau potable. Il faut à nouveau sortir ces dossiers pour les analyser. L'utilisation de la nappe phréatique de Cœur Bouliki par Odysse est une très bonne chose.

D'autre part, des travaux auraient dû être entrepris pour réparer la casse de Séguineau mais nous ne l'avons pas fait et globalement, les choses sont restées en l'état. C'est pour cela que dans le sud et dans le centre de la Martinique, nous souffrons de ce manque d'investissements.

La solution serait de réinstaller la canalisation 800 de Séguineau pour améliorer la distribution d'eau potable depuis l'usine de Vivé au Lorrain, dont il faudrait également augmenter la capacité de production.

Cela permettrait d'alimenter correctement le Sud-Est et laisser le Sud-Ouest, Fort-de-France et une partie du Lamentin & Saint-Joseph alimentés par la Rivière Blanche et Directoire. La ressource serait ainsi mieux répartie. Cette solution devrait être analysée globalement par toutes les parties prenantes pour voir si elle est envisageable et possible.

Enfin, sur Rivière-Salée Sainte-Luce et Rivière-Pilote, il y a un réservoir et des pompes à installer pour permettre à toute cette région qui est de plus en plus peuplée, d'être correctement approvisionnée en eau potable.

Il s'agit donc de planifier les besoins à venir des communes et de faire de la prospective afin de savoir ce qu'elles envisagent en termes d'urbanisation et de construction de logements, pour mieux les traduire en besoins en eau potable et mettre en œuvre les solutions nécessaires.

**Avec le changement climatique, les périodes de sécheresse se font de plus en plus sévères et ne permettent pas de répondre à l'intégralité des besoins en eau potable de la population. Quelles solutions peuvent être localement mises en place pour pallier ou amoindrir ces insuffisances ?**

Avec les problèmes climatiques, on se rend compte qu'on a de moins en moins de pluie à la Martinique. Il faut résoudre cette problématique et les techniciens doivent nous dire si les nappes phréatiques du sud sont exploitables ou pas. Si cela n'est pas possible, peut-être faudrait-il se tourner vers le dessalement pour faire face au carême.

Cette usine de dessalement serait utilisée à l'année pour les industriels en recherche de solutions de refroidissement et une partie de la production serait réservée aux usagers en eau potable en cas de pénurie pendant le carême. Ainsi, la ressource en eau des rivières serait moins sollicitée et la faune et la flore souffriraient moins de la sécheresse. Je plaide également en faveur des retenues collinaires pour l'agriculture et les besoins en irrigation. En effet, seul le sud-est est irrigué alors que le sud-ouest ne l'est pas vraiment. Ainsi, les terres non chlordéconées qui se trouvent majoritairement dans le sud aujourd'hui pourraient être irriguées grâce à ces retenues collinaires qui permettraient d'alimenter en eau les agriculteurs et les éleveurs pendant le carême.

Cependant, il faut avant tout régler le problème de l'alimentation de Séguineau, puis augmenter la production de l'usine de Vivé.

**La pauvreté en eau sur notre territoire est une réalité, certains ménages ont du mal à payer la facture d'eau. Quelles solutions mettre en place et quelle aide apporter à ceux qui font face à cette pauvreté en eau ? Avez-vous la possibilité d'agir en cette matière au niveau de votre commune ?**

En tant que membre du Conseil National de l'Eau je suis intéressé par la question. Le problème ne se pose pas uniquement à la Martinique mais sur l'ensemble du territoire français. La pauvreté touche souvent des familles nombreuses qui consomment parfois beaucoup d'eau. Elles ne font pas toujours attention à l'eau qui coule et cela pose aussi la question du comportement. Elles se retrouvent alors avec des factures très élevées et le plus souvent, comme elles habitent dans des Habitations à Loyer Modéré qui sont raccordées au réseau d'assainissement collectif, elles doivent à la fois payer l'eau et l'assainissement.

Quelqu'un qui vit à la campagne et qui possède son propre système d'assainissement individuel a une facture moins élevée qu'une famille qui vit dans un HLM... Alors, que faire ? À chaque fois qu'on fait l'analyse de ces factures qui nous arrivent par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale, on se rend compte qu'elles consomment beaucoup plus que 120m<sup>3</sup> d'eau par an, alors que ceux qui ont plus de moyens consomment moins. Autre fait, elles ne règlent pas leur facture d'eau dans le mois ou dans les 6 mois, mais attendent parfois trois ou quatre semestres. Leur facture peut alors atteindre 2000€, le temps qu'elles la présentent aux services sociaux. Dans ces conditions, il est difficile de les aider. C'est exactement le même problème qui se pose pour les loyers : quand la société d'HLM nous envoie des alertes sur les impayés et que nous invitons des locataires à se rapprocher de la mairie et des services sociaux pour faire des dossiers, ils ne viennent pas. C'est la principale difficulté que nous rencontrons.

Autre chose, les familles qui pourraient solliciter l'aide des pouvoirs publics ne le font pas par fierté. Si ces personnes ne se déclarent pas aux services sociaux, on ne peut pas savoir qui elles sont, ni les aider. On ne peut pas se procurer leurs coordonnées, car cela constituerait une atteinte à leur liberté.

À mon avis pour aider ces personnes, les organismes sociaux et l'Etat pourraient mettre en place des chèques d'eau à l'instar des chèques énergie car il est impossible de diminuer le prix du mètre cube facturé du fait de son prix de revient et des investissements à faire à la Martinique.

**La Ville des Trois Îlets est connue pour être touristique, l'eau de notre île est reconnue pour sa qualité et le sérieux des contrôles effectués - menez-vous des actions pour rassurer les touristes de la qualité de notre l'eau du robinet ? Quels comportements observez-vous sur votre territoire ?**

95 % de nos touristes viennent de l'Hexagone et il leur suffit d'observer que la population des Trois-Îlets consomme l'eau du robinet ainsi que les enfants scolarisés, pour qu'ils la consomment à leur tour. Ils fonctionnent par mimétisme, nous n'avons donc pas besoin de faire de publicité pour dire que l'eau martiniquaise est bonne, de la même façon que nous n'avons pas besoin de dire que le rhum de Martinique est le meilleur du monde. D'ailleurs, tous les Martiniquais ne cessent de le dire !

Ainsi, c'est le comportement de nous autres martiniquais qui permet aux touristes de consommer l'eau du robinet.

**Mises à part les périodes de crise, peu d'élus s'intéressent au sujet de l'eau au quotidien en cours de mandat - comment, selon vous, intéresser les politiques au sujet sur le long terme ?**

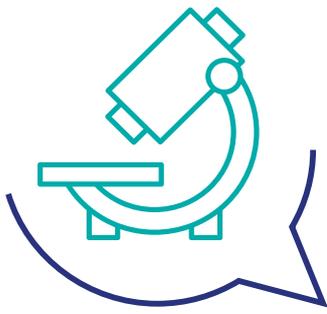
Pour cela, il faut qu'ils s'y intéressent vraiment. L'élément Eau est primordial pour moi. En début de mandature je m'appliquais systématiquement à rencontrer le président des syndicats d'eau potable pour que les anciens réseaux soient mis aux normes et que de nouveaux réseaux soient mis en place. Cela a toujours été ma principale préoccupation.

Malheureusement, ce n'est pas le cas de tous les élus et malgré la situation actuelle, les mêmes qui souffrent du manque d'eau aujourd'hui, qui disent que ceux qui sont actuellement au pouvoir n'ont pas fait ce qu'il fallait depuis des années, auront tout oublié demain et seront prêts à voter pour remettre les mêmes en place.

Ces élus seront intéressés à chaque sécheresse mais le lendemain et les jours qui suivront, ils auront tout oublié et se focaliseront sur le paraître. En ce qui concerne les réseaux d'eaux usées, avant d'entamer les travaux, je visite les administrés pour leur expliquer pourquoi c'est nécessaire car il y aura effectivement une répercussion sur la facture d'eau potable.

En conclusion, c'est à la population de faire pression sur les élus. Elle ne doit pas relâcher la vigilance sur les questions de l'eau.





# Le Carbet des Sciences



## Centre de culture scientifique, technique et industrielle en Martinique (CCSTI)

Les CCSTI ont pour but de **favoriser un partage** des savoirs en offrant au plus large public les moyens de s'informer et de réfléchir sur les évolutions scientifiques et techniques de notre temps.

En 27 ans, le Carbet des Sciences a acquis des compétences reconnues pour faire partager les savoirs et mettre en place une citoyenneté active sur les problèmes scientifiques.

L'ensemble des thématiques scientifiques générales en prenant en compte les spécificités locales sont abordées : milieu marin, faune et flore, eau, nutrition, énergies renouvelables, égalité ...

- Équipe dynamique de 12 salariés (hors stagiaires et VSC)
- 40 000 personnes touchées par an
- Agréé par l'Éducation nationale
- Labellisé Science & Culture, Innovation
- Pôle territorial de référence de la culture scientifique en Martinique
- Coordonnateur régional de la Fête de la science depuis 1993

### Son savoir-faire

Animations, organisation et coordination d'événements, conception et réalisation d'outils pédagogiques...

## FOCUS ACTIONS « AUTOUR DE LA MER »

L'équilibre écologique des écosystèmes marins est fragile. L'objectif de ces actions est de faire connaître et aimer la mer pour donner envie aux citoyens martiniquais d'agir pour la préserver.

### Animations « À l'école de la Mer »

Elles s'adressent aux établissements scolaires, aux Accueils Collectifs de Mineurs et au grand-public le plus souvent dans le cadre d'événements.

Ils s'appuient sur 6 ateliers scientifiques ludiques et interactifs conçus par le pôle Mer (estran, mangrove, fonds sableux, herbier, récif, interconnexion et services écosystémiques).

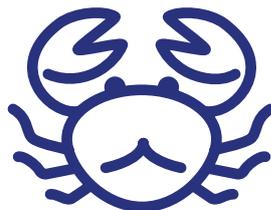
### Référent de deux Aires Marines Educatives

Une aire marine éducative est une bande de littoral maritime gérée de manière participative par des élèves durant l'année scolaire. Nous sommes une structure référente pour l'anse Turin (École Hermann Michel - Le Carbet) et la plage de la Française (École Saint-Joseph de Cluny - Fort-de-France).

### Sentier sous-marin des îlets du François

En accès libre, il s'agit d'une activité aquatique ayant pour objectif de faire découvrir la diversité des paysages marins et leur fragilité.

Actuellement nous procédons à la remise en état du balisage et à la reconfiguration de la diffusion de l'information.



Carbet des Sciences - CCSTI Martinique - Email: [info.carbet.sciences@gmail.com](mailto:info.carbet.sciences@gmail.com) -

Tél : 05 96 39 86 48 Standard : 05 96 39 86 48

[www.carbet-sciences.net](http://www.carbet-sciences.net)





# L'ODE finance



## FINANCEMENT

- Montant du projet :  
1 700 000,00€

- Montant de l'aide sollicitée à  
l'ODE : 800 000,00€ (47%)

- Année d'attribution : 2015

## EXEMPLE DE PROJET FINANCÉ PAR L'ODE

### Réhabilitation et renforcement des canalisations d'adduction et de distribution d'eau potable du quartier Bout-Bois au Carbet.

**Objectifs :** Sécurisation de l'alimentation en eau potable, réduction des fuites, amélioration du rendement de réseau.

**Bénéficiaire :** CAP NORD

Les travaux ont consisté à réhabiliter les canalisations d'alimentation en eau desservant les abonnés situés dans le secteur compris entre le quartier Bout-Bois et l'anse Latouche au Carbet.

En effet, ces réseaux, vétustes et fuyards, ont généré des pertes d'eau importantes et perturbé l'approvisionnement en eau des usagers.

Près de 3 000 mètres linéaires de canalisation et plusieurs organes de régulation de pression ont donc été installés. Cette opération qui s'est déroulée sur une période d'un an a eu un fort impact sur le nombre de fuites annuelles constatées.

En effet, environ 20 fuites annuelles étaient détectées sur le secteur. La mise en service du nouveau réseau au début de l'année 2018 a permis d'en supprimer la totalité.

### Axe d'aide du Programmes Pluriannuels d'Intervention 2 :

- Protéger et gérer la ressource, sécuriser l'alimentation en eau potable de la population  
Ligne 1.a - Sécurisation de l'approvisionnement

Évolution du nombre de fuites annuelles constatées avant et après travaux financés :

ANNÉE	NOMBRE ANNUEL DE FUTES
2011	1
2012	1
2013	19
2014	22
2015	21
2016	20
2017 (mise en service partielle)	12
2018 (mise en service complète)	0
2019	0

On constate que l'aide financière ODE a permis d'améliorer la sécurisation de l'approvisionnement en eau tout en supprimant les fuites d'eau sur les réseaux. Ce type d'action contribue in fine à limiter la pression de prélèvement en eau dans les rivières.

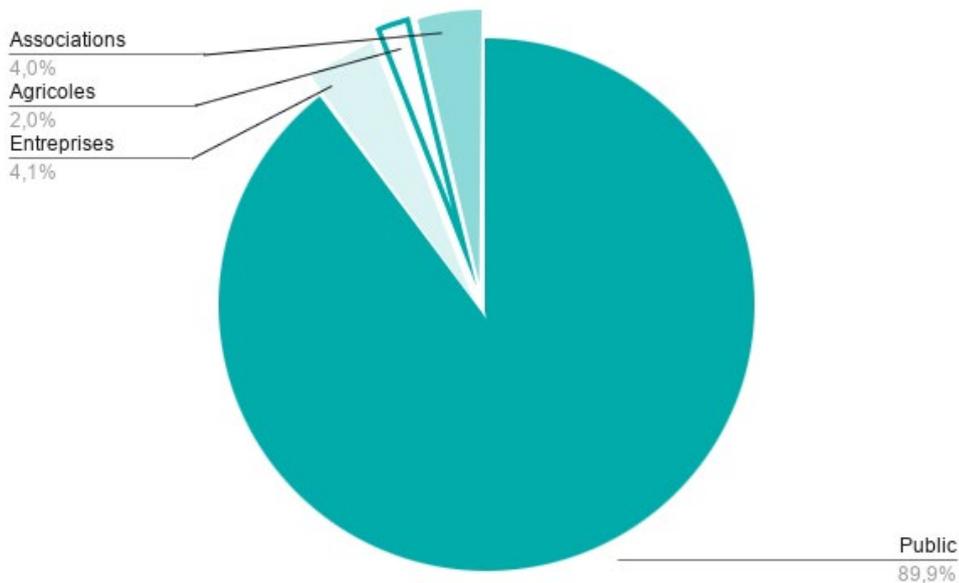
Dans le cadre de ses **Programmes Pluriannuels d'Intervention (PPI)**, et aussi sur proposition du Comité de l'Eau et de la Biodiversité (CEB), l'ODE programme et finance des actions et des travaux.

L'ODE est actuellement dans l'exécution de son 3ème PPI. Ci-dessous les montants des subventions attribuées pour la période allant d'octobre 2018 à avril 2019 :

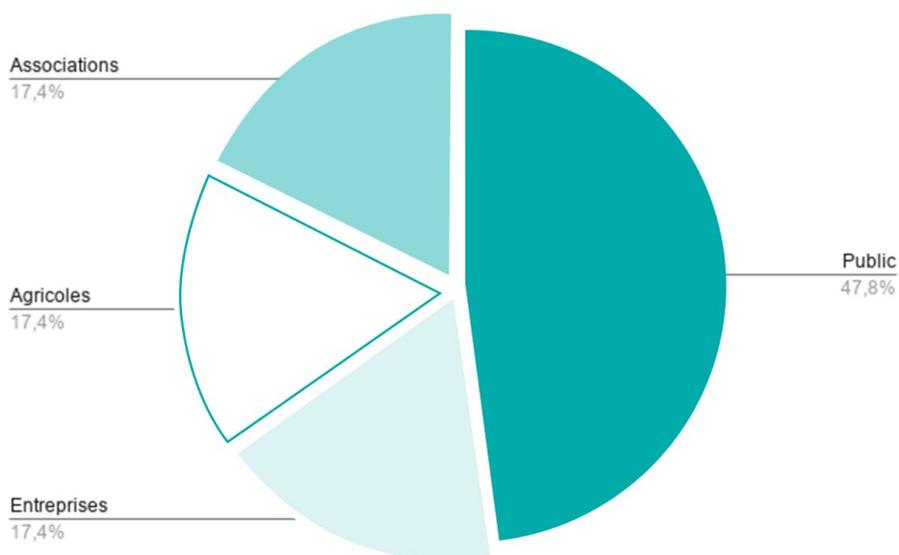
**Montant total projets par type de bénéficiaire**

- Public** : 13 517 236,39€
- Entreprises** : 899 683,21€
- Agricoles** : 336 699,18€
- Associations** : 972 659,08€

**Total montant projet : 15 726 277,86€**



**Répartition des montant alloués par type de bénéficiaire (4 091 572,55€ d'aides votées)**



**Répartition des dossiers par type de bénéficiaire (69 dossiers de subvention)**





# Ailleurs l'ODE en Haïti

L'action de coopération de l'ODE dans la Caraïbe se traduit par son engagement depuis 2013 dans un projet eau en Haïti dans la commune de Thiotte. L'ODE a piloté l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de gestion intégrée d'eau potable visant à alimenter plus de 20 000 ménages.



## Le déroulement

Après une période de diagnostic et de mise en place des relations de coopération, une première phase du projet débuté en 2015 a permis la **réhabilitation de réservoirs d'eau**, la construction de nouvelles **bornes-fontaines dans le bourg de Thiotte**, le montage d'un comité de gestion local conformément à la loi, le déploiement d'un programme de formation (technique, administratif et financier) dédié aux gestionnaires, ainsi que des actions de sensibilisation à la population.

La **remise en eau du centre bourg de Thiotte en 2016** a permis l'alimentation en eau directe d'environ 6 000 personnes. La **Phase 1 du projet a abouti avec succès**. Les premières évaluations en 2018 puis 2019 mettent en avant un système d'eau potable en fonctionnement autonome (gestion technique et gouvernance) parvenant à créer un bénéfice net de la vente de l'eau, lequel sert à la pérennité du système (futurs travaux d'entretien).

## En 2018, début de la Phase 2

Les conditions d'accès à l'eau se sont certes améliorées avec la phase 1 du projet mais le système montre de réelles **vulnérabilités techniques nécessitant une poursuite des investissements en infrastructures** et en accompagnement des populations.

Le 4 juillet 2018, le président de l'ODE, réunissait les partenaires et élus de Thiotte, du Prêcheur et de Cap Nord. Le pilotage du projet ainsi que les périmètres de chacun des acteurs ont été définis.

Plusieurs avancées ont permis d'envisager la phase 2 :

- **L'accord de coopération décentralisée** signé en mai 2018 entre la commune du **Prêcheur** et la commune de **Thiotte**. Il permet la poursuite de l'action de l'ODE dans le cadre de la loi Oudin-Santini
- L'obtention du fond FICOL\*\* (AFD)
- L'engagement de **CAP Nord** dans le projet (concrétisé par une subvention)
- Une émergence de partenariat institutionnel **ODE / DINEPA\*\*\***
- La **désignation de l'ODE** par les communes du Prêcheur et de Thiotte **en tant que pilote**. À ce titre, l'ODE assure la gestion technique, administrative et financière du projet. Elle déploie son ingénierie technique, administrative et juridique, et participe à des missions de terrain.

## Un partenariat local de qualité

L'engagement de l'ODE en Haïti s'appuie depuis 2015 sur **son partenaire local Haïtien ACTED** (ONG française).

Le renouvellement de ce partenariat en 2019 marque le début de mise en œuvre de la phase 2. En Haïti, **ACTED intervient comme opérateur de l'ODE** en étroite collaboration avec les autorités et partenaires locaux.

90 % du personnel ACTED est haïtien. Des protocoles d'accord sont signés (avec la DINEPA\*\*\*, des organisations communautaires locales, la mairie, le comité de gestion ...).





Inauguration d'une borne fontaine d'eau potable à Thiotte

### La situation en 2020

Les travaux sont en cours de réalisation et se déroulent avec succès, malgré les conditions sanitaires difficiles. Les objectifs attendus sont :

La **réhabilitation du captage** K-Royer et de la conduite d'eau principale

La réhabilitation partielle du **réseau d'eau**

La construction de six **kiosques**

121 branchements individuels identifiés

Le **renforcement des capacités locales** (formation des gestionnaires techniques et administratifs)

La **sensibilisation** accrue des usagers de l'eau

**L'intégration** de l'ensemble des acteurs aux prises de décisions à tous niveaux

La **pérennisation** du système en intégrant la **viabilité économique**, la gestion **autonome**, les impacts liés au **changement climatique**.

La **population bénéficiaire** visée de la phase 2 est d'environ **7 000 personnes**, soit environ **40% de la population de la ville de Thiotte** et des localités voisines (Marie-Madeleine, Mare-Mirande, Bleck, K-Jankos, Dasny, Dupuy et Bas-Dupuy). En saison sèche, le réseau d'eau de Thiotte, tel que réhabilité, pourra approvisionner jusqu'à **20 000 usagers**.

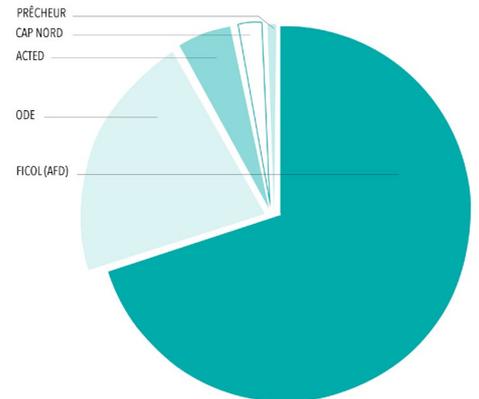
L'intervention de l'ODE à Thiotte s'inscrit dans un programme de plusieurs années visant à long terme le déploiement d'**actions de coopération dans la Caraïbe** comme le préconise le SDAGE.

Le positionnement et les interventions conduites ont permis de tisser des **partenariats clés** avec les autorités haïtiennes, les organisations locales et internationales de la zone.

**Coût Total du projet phase 2 : 550 099€, dont participation ODE : 120 000€.**

Cout phase 1 : 270 000€ dont 170 000€ ODE, et 100 000€ de l'UNICEF

Cout total projet phases 1 & 2 : 820 000€ dont 290 000€ ODE soit 35 %.



*\*La Loi dite «Oudin / Santini» du 9 février 2005, introduit la possibilité aux Agences et Offices de l'Eau de consacrer jusqu'à 1% de leur budget à des actions de coopération internationale. La loi Oudin permet également aux collectivités locales d'y consacrer jusqu'à 1% du budget annexe de leurs services d'eau et d'assainissement.*

*\*\* FICOL : Facilité de Financement des Collectivités Françaises, fonds de l'AFD (Agence Française de Développement) mobilisable par les collectivités pour le financement de projet de coopération*

*\*\*\* DINEPA : Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (Haïti)*





# Fiche métier

## L' *Interview*

AUDREY BASSINET,  
ANIMATRICE EAUX ET MILIEUX  
AQUATIQUES DE LA CELLULE  
ANIMATION & SENSIBILISATION  
À L'ODE



### **Parlez-moi de votre métier, en quoi consiste-t-il ?**

Il consiste à permettre au grand public de s'approprier les connaissances sur l'eau et les milieux aquatiques au moyen de la vulgarisation technique. Nous simplifions les informations et parfois le contenu d'études en utilisant notamment le langage imagé pour faire comprendre les problématiques liées à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques. Ainsi, chacun, petit comme grand, peut comprendre et s'approprier les connaissances nécessaires à la protection de l'eau et des milieux aquatiques

### **Pouvez-vous décrire votre journée type ?**

Il n'existe pas de journée type pour une animatrice et c'est justement ce que j'apprécie dans ce métier ! En fonction de la mission, on peut toujours s'adapter. Je pourrais aussi bien être au bureau à préparer des animations, qu'être en train de préparer un forum en m'assurant que tout est en place. Je peux également être en rendez-vous avec des partenaires ou bien me retrouver devant une classe

en animation. Les sujets sont toujours différents et il faut constamment s'adapter.

### **Après de quels publics l'animatrice Eaux et Milieux Aquatiques intervient-elle ?**

J'interviens auprès de tous les publics. Du grand public à l'occasion de manifestations comme des salons ou encore des forums, des scolaires, des crèches mais aussi auprès des entreprises par le biais d'animations ou de réunions au cours desquelles j'explique l'intérêt de préserver les milieux aquatiques.

J'interviens aussi auprès des enfants des centres de loisirs, pour lesquels les activités en plein air et les activités de groupe seront privilégiées, ainsi que les activités manuelles de coloriage ou de découpage. Nous avons même un jeu de l'oie en plein air sur la thématique de l'eau.

### **Quels types de milieux aquatiques sont concernés par vos animations ?**

Cela va de la mer à la mare en passant par la rivière, l'étang ou la mangrove ! Tous les milieux aquatiques sont concernés, principalement ceux qui

sont en Martinique. Mais tous sont abordés, même ceux qui sont en France hexagonale.

### **Pensez-vous que votre action a un impact positif sur le comportement des publics que vous rencontrez ?**

Oui, les comportements ont évolué de façon positive, car on a tendance à protéger ce que l'on connaît !

Il y a quelques années nous avons entamé des actions de sensibilisation pour protéger les rivières et les plages, avec une campagne appelée « Plages et Rivières Propres ».

Nous avons pu constater l'impact de cette campagne sur l'état des plages : les gens faisaient beaucoup plus attention et on trouvait de moins en moins de déchets sur les plages.

Je pense que ce sont des actions et des messages qu'il faut répéter car les comportements ne peuvent être intégrés que par la répétition.

### Quelles évolutions des comportements avez-vous pu observer au cours des dernières années ?

Je remarque que les gens ont plus conscience de l'intérêt de préserver les milieux aquatiques et cela se remarque quand on les rencontre pendant les manifestations. Aujourd'hui il y a des gens qui disposent d'informations utiles et qui la font circuler autour d'eux. C'est la preuve qu'il y a un passage des bonnes pratiques, également un signe d'appropriation des messages.

Même chez les enfants, quand on les revoit à l'école un an ou deux après une animation, ils nous racontent comment les comportements ont changé à la maison.

### Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans l'exercice de ce métier ?

La difficulté principale se situe au niveau matériel. En effet, les besoins en animation évoluent constamment et les suivre s'avère compliqué au niveau matériel, notamment pour la conception d'outils pédagogiques correspondants, car les délais sont parfois très longs.

### Quel parcours professionnel avez-vous suivi pour occuper cette fonction ?

J'ai une formation à la base en communication, à la suite de laquelle j'ai suivi une licence de sciences de l'éducation option formation professionnelle. J'ai d'abord été embauchée au poste d'assistante de communication de l'Office De l'Eau et au fur et à mesure des missions, j'ai pu assister l'animatrice en chef dans les animations qu'elle menait dans le cadre des campagnes de sensibilisation. J'ai donc appris le cœur du métier en la suivant dans les animations.

Ces 10 ans de campagnes et d'animations m'ont permis d'acquérir des connaissances sur les milieux aquatiques. Et, quand l'opportunité s'est présentée d'occuper un poste en animation, j'en ai profité car ce métier me permet de

créer, ce que j'aime beaucoup, et puis d'être toujours en activité, de sortir, d'être en mouvement et d'aller vers les autres. C'est ce que j'aime le plus.

### Quels conseils donneriez-vous à un jeune qui souhaite exercer aujourd'hui ce métier ?

D'aimer les gens et d'être curieux, c'est la base. Quand on est curieux, on va toujours chercher les informations et on se donne les moyens de réussir. Si on a vraiment envie de faire ce métier on peut aussi se diriger vers le milieu associatif pour voir ce que c'est que l'animation. En effet les associations à but environnemental ont une grosse partie sensibilisation du public et elles touchent des publics variés. Il faut donc être curieux, se former et ne jamais rester sur ses acquis.





# Agenda

## LES RDV DE L'EAU

Nous y étions !



### UNE SEMAINE POUR L'EAU DU 29/06/2020 AU 05/07/2020 ; PILOTEE PAR L'OFFICE DE L'EAU EN PARTENARIAT AVEC SON RES'EAU.

À la suite de la crise du Covid-19, et à la veille des « grandes vacances 2020 », l'ODE a souhaité communiquer de façon positive sur les actions et les gestes à adopter, à l'attention d'usagers confinés partant à la redécouverte de la nature et des milieux aquatiques. Cette campagne de sensibilisation grand public a été visible sur plusieurs supports : affiches 4X3, télé et radio. Elle a été également largement suivie sur le WEB ainsi que sur nos réseaux sociaux.

### LES UNIVERSITÉS DE L'EAU 2020 - PILOTAGE ODE MARTINIQUE

Date : 15 & 16 juillet 2020, 17h30 - 21h00

La sécheresse 2020 au caractère exceptionnel, dans un contexte de crise sanitaire COVID, a conduit certains pans de la population martiniquaise ayant souffert de pénuries d'eau au robinet, à se constituer en collectifs, réclamant davantage de transparence et d'informations sur l'eau de manière générale. L'Office De l'Eau en partenariat avec le Comité de l'Eau et de Biodiversité a proposé en réponse l'action « **Les universités de l'eau 2020** ». L'objectif était de délivrer de la connaissance par le biais d'une formation à un public non sachant et non technicien sur le grand cycle et le petit cycle de l'eau. Une première session a été organisée **les 15 et 16 juillet 2020**.

### LA JOURNEE INTERNATIONALE DES MANGROVES - ACTION PORTÉE ODE

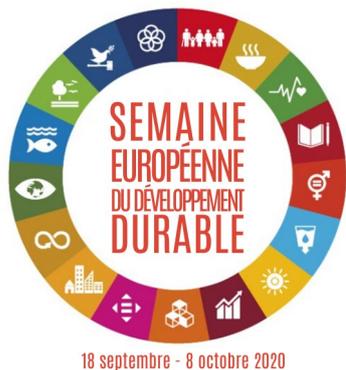
Date : du 20 au 26 juillet 2020

Dans le cadre de la Journée Internationale des Mangroves qui s'est déroulée le 26 juillet 2020, l'Office De l'Eau a organisé une opération « **Dessine-moi ta mangrove** » du **20 au 26 juillet 2020** auprès des centres de loisirs de la Martinique afin de mettre en exergue les richesses de cette zone humide qu'est la mangrove. Les enfants de 3 à 12 ans ont été invités à nous envoyer leurs plus beaux dessins. Une sélection de dessins a été publiée sur les médias de l'Office De l'eau (sites de l'ODE, magazine L'ODE & Vous, réseaux sociaux, hall d'accueil du siège de l'Office De l'Eau).

Suivez l'actualité sur le site : [www.eaumartinique.fr](http://www.eaumartinique.fr) ou la page Facebook de l'ODE Martinique.



# Nous y serons !



## fête de la Science 2020



### LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (SEDD)

**Date : du 18 septembre au 08 Octobre 2020**

La Semaine Européenne du Développement Durable se déroulera exceptionnellement du **18 septembre au 08 octobre** sur trois semaines.

À cette occasion, l'ODE organise un **forum « L'ODE & VOUS » le 6 octobre 2020** potentiellement sur la ville du Lamentin, autour de la problématique de l'eau potable.

Cet évènement est un moyen d'améliorer la connaissance en matière de préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques dans les territoires et surtout, de dialoguer directement avec les habitants autour de ces questions cruciales.

**Suivez l'actualité sur le site : [www.eaumartinique.fr](http://www.eaumartinique.fr)** ou la page Facebook de l'ODE Martinique.

### LA FÊTE DE LA SCIENCE PILOTÉE PAR LE CARBET DES SCIENCES

**Date : 06 au 16 Novembre 2020**

L'édition 2020 de la Fête de la Science est lancée. En Martinique, comme à l'international et l'Outre-mer, elle aura lieu du **06 au 16 novembre 2020**. Cette année, l'orientation nationale soulève la question de **l'Homme et la Nature**.

En Martinique, la thématique sera : **«La Science pour protéger notre environnement local et le bien-être des générations futures»**. C'est aussi l'occasion de réfléchir à «l'Après» de la crise sanitaire que nous traversons. Le Carbet des Sciences pilotera l'évènement sur tout le territoire martiniquais, ainsi que les porteurs de projets qui se regrouperont pour constituer un « Village des sciences » du 12 au 14 novembre 2020. L'ODE animera un stand sur la connaissance du cycle de l'eau naturel et domestique à destination des scolaires et du grand public.

**Retrouvez le programme sur le site : [www.carbet-sciences.net](http://www.carbet-sciences.net) ou [info.carbet.sciences@gmail.com](mailto:info.carbet.sciences@gmail.com) ou sur la page Facebook de l'ODE.**

### LA SEMAINE EUROPEENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS (SERD)

**Date : du 21 au 29 Novembre 2020**

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, c'est un temps fort pour essayer de diminuer nos déchets et de consommer mieux ! Penser réemploi, réparation, c'est éviter que notre jean, notre tee-shirt, mais aussi notre chaîne Hi-Fi ou notre grille-pain finisse à la poubelle alors qu'après un REPAIR CAFE (littéralement « café de réparation », atelier consacré à la réparation d'objets), il fonctionnera encore ! La Semaine s'adresse aussi bien aux administrations et collectivités, aux associations, qu'aux scolaires et au grand public. Tout le monde peut agir !

**Retrouvez prochainement les programmes d'actions sur les sites : [www.capnordmartinique.fr](http://www.capnordmartinique.fr) ; [www.cacem.org](http://www.cacem.org) ; [www.espacesud.fr](http://www.espacesud.fr)**

### LES ASSISES ANTILLES-GUYANE DE L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

**Date : 1<sup>ère</sup> quinzaine de décembre 2020 à CAYENNE, GUYANE**

Le rendez-vous des professionnels ultra-marins de **l'Assainissement Non Collectif (ANC)** en Guyane.

Cette manifestation a pour objectif de sensibiliser les décideurs, informer les acteurs locaux opérationnels des bonnes pratiques à mettre en œuvre dans le respect de la réglementation et débattre de cet enjeu majeur de territoire, l'une des priorités environnementales en Guyane et aux Antilles. L'ODE Martinique participera aux débats et communiquera sur les stratégies mises en place via le Dispositif de Financement de l'ANC pour les Particuliers (DFAP).

**Retrouvez le programme sur le site : [www.idealco.fr](http://www.idealco.fr) ou [www.eauguyane.fr](http://www.eauguyane.fr)**



# Les Partenaires

Pour mettre en œuvre sa politique de protection et de reconquête des milieux aquatiques, l'ODE travaille en partenariat étroit avec les acteurs de l'environnement martiniquais.



## Co-financeurs

AFD  
FEDER  
AFB  
ADEME  
Banque des territoires



## Relations Internationales

PFE  
CAWASA  
ROBAN  
ACTED  
CWWA  
OI-EAU



## Recherche

CNRS  
IRTEA  
CIRAD  
IFREMER



## Services de l'Etat, Collectivités, Chambres Consulaires

DM  
DAAF  
ARS  
CTM  
CACEM  
CAPNM  
CAESM  
CCIM  
CAM  
CMA



## Sensibilisation formation

Réseau Ass'Eau  
FREDON  
Carbet des Sciences  
H2 Eaux  
CNFPT  
Rectorat  
UICN Comité Français



## Partenaires historiques

ONF  
PNM  
Conservatoire du Littoral  
BGRM  
DEAL  
PNMM  
Parc Marin



# Missions DE L'ODE

*L'Office De l'Eau est un Établissement Public Local à caractère administratif, chargé d'améliorer la connaissance, de fédérer, de faciliter et de financer les diverses actions d'intérêt commun dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.*



Les Offices de l'Eau, établissements publics locaux sont les pendants dans les départements d'Outre- Mer des agences de l'Eau sur le territoire hexagonal.



Développe la connaissance sur les milieux aquatiques et marins



Appuie et conseille techniquement les territoire dans leurs projets



Informe, forme et sensibilise la population et les acteurs de l'eau



Subventionne des projets structurants par le biais de redevances



Coopère avec des partenaires régionaux et internationaux



# Gouvernance DE L'ODE

Le Conseil d'Administration de l'Office est constitué, outre le Président qui est le Président de l'Assemblée de la Collectivité Territoriale de Martinique, M. Claude LISE, de dix-huit membres élus et issus du CEB. Sa dernière installation date de la première Assemblée plénière du CEB qui s'est tenue le jeudi 21 septembre 2017 et a donné lieu à la délibération portant désignation des membres du CEB au CA de l'ODE Martinique n°2017-02 comme suit :

## Représentants de la Collectivité Territoriale de Martinique et de ses établissements publics : 9 membres

- Maryse PLANTIN
- Nadine RENARD
- Marie-France TOUL
- David ZOBDA
- Arnaud RENE-CORAIL
- Patricia TELLE
- Marcellin NADEAU
- Alfred MONTHIEUX
- Antoine VEDERINE

## Représentants d'usagers et d'organisations socio-professionnelles : 3 membres

- Éric BELLEMARE
- Jean- Maurice MONTEZUME
- Alex PAVIOT

## Représentants des associations agréées de consommateurs, de la protection de l'environnement et de personnalité qualifiée : 3 membres

- Mathilde BRASSY
- Marie-Jeanne TOULON
- Guillaume VISCARDI

## Représentants des Services de l'Etat : 3 membres

- Sophie BOUYER (DAAF)
- Jérôme VIGUIER (ARS)
- Jean-Michel MORIN (DEAL)

## Membres avec voix consultative :

- Préfet
- Payeur territorial
- Directrice ODE
- 1 Représentant du personnel de l'ODE

# Lexique

**ACTED** : Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement

**ADDUAM** : Agence de Développement Durable d'Urbanisme et d'Aménagement de Martinique

**ADEME** : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

**ADUEM** : Association de Défense des Usagers de l'Eau de Martinique

**AEP** : Alimentation en Eau Potable

**AFB** : Agence Française pour la Biodiversité

**AFD** : Agence Française de Développement

**AMISOP** : Association Martiniquaise pour l'Insertion Sociale et Professionnelle

**ANC** : Assainissement Non Collectif

**ARS** : Agence Régionale de Santé

**ATV** : Antilles TéléVision

**BGRM** : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

**CACEM** : Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique

**CAESM** : Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique

**CAF** : Caisse d'Allocations Familiales

**CAM** : Chambre d'Agriculture de la Martinique

**CAPNM** : Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**CAUE** : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

**CAWASA** : Caribbean Water & Sewerage Association Inc

**CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale

**CCIM** : Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique

**CCSTI** : Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle

**CDC** : Caisse des Dépôts et des Consignations

**CEB** : Comité de l'Eau et de la Biodiversité

**CIRAD** : Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

**CDL** : Conservatoire Du Littoral

**CGSS** : Caisse Générale de Sécurité Sociale

**CLLAJ** : Comité Locale pour le Logement Autonome des Jeunes Martinique

**CMA** : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

**CNFPT** : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

**CNRS** : Centre National de la Recherche Scientifique

**COP 21** : 21ème Conférence des Parties à la convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique de 1992

**COVID** : COrona Virus Disease

**CTM** : Collectivité Territoriale de Martinique

**CWWA** : Caribbean Water and Wastewater Association

**DAAF** : Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

**DEAL** : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

**DFAP** : Dispositif de Financement de l'ANC pour les Particuliers

**DINEPA** : Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement à Haïti

**DM** : Direction de la Mer

**DOM** : Département d'Outre-Mer

**EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

**EPIC** : Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial

**FEDER** : Fonds Européen de Développement Régional

**FICOL** : Financement des COLlectivités (outil qui permet à l'AFD de financer directement des projets initiés et mis en œuvre par les collectivités)

**FNCCR** : Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies

**FREDON** : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

**ICPE** : Installation Classée Pour l'Environnement

**IFREMER** : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

**INSEE** : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

**IRSTEA** : Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture

**NOTRe** : Office International de l'Eau

**OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Economiques

**OFB** : Office Français de la Biodiversité

**OI-EAU** : Office International de l'Eau

**ONF** : Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi promulguée le 07 août 2015)

**PFE** : Partenariat Français pour l'Eau

**PNM** : Parc Naturel de Martinique

**PNNM** : Parc Naturel Marin de Martinique

**PPI** : Programme Pluriannuel d'Interventions

**PTZ** : Prêt à Taux Zéro

**REP** : Récupération des Eaux de Pluie

**RES'EAU** : RESeau EAU (réseau coordonné par l'ODE d'acteurs publics et privés martiniquais engagés dans des actions à visées de protection des milieux aquatiques)

**REUT** : Réutilisation des Eaux Usées Traitées

**SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

**SEDD** : Semaine Européenne du Développement Durable

**SERD** : Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

**SHS** : Sciences Humaines et Sociales

**SCCNO** : Syndicat des Communes de la Côte Caraïbe Nord-Ouest

**SCNA** : Syndicat des Communes du Nord Atlantique

**SICSM** : Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

**SMDS** : Société Martiniquaise de Distribution et de Services

**SME** : Société Martiniquaise des Eaux

**SPANC** : Service Public d'Assainissement Non Collectif

**SREP** : Système de Récupération des Eaux de Pluie

**SYOL** : Sé Yonn Ou Lot' (association)

**TVA** : Taxe sur la Valeur Ajoutée

**UICN** : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

**UNESCO** : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture)

**VSC** : Volontaire au Service Civique



*Mangrove rose du Diamant sur le sentier littoral sud entre taupinière et O'mullane au mois de juin.*

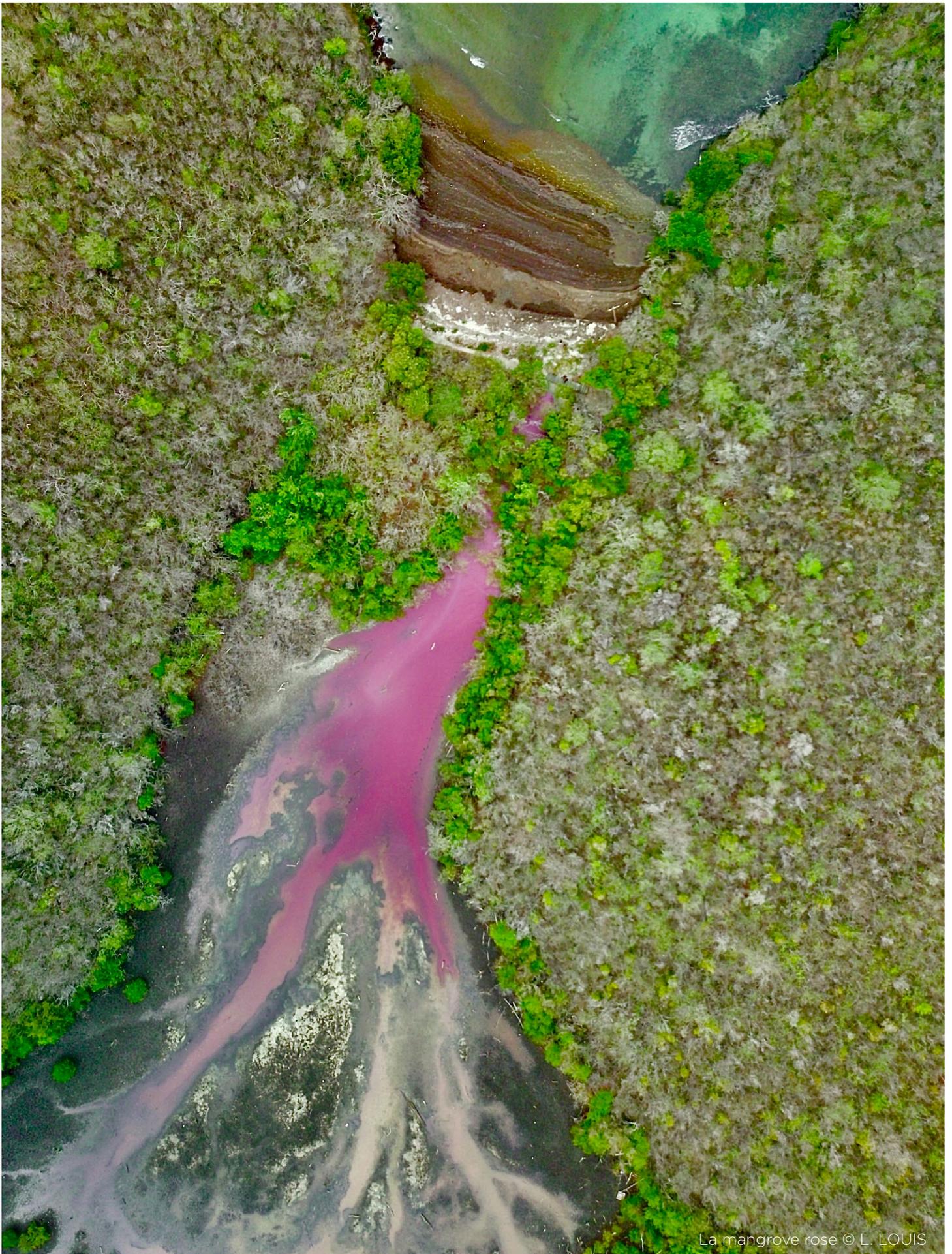
*Ce phénomène naturel est récurrent et observé depuis plusieurs années, à différentes périodes et différents endroits de l'île selon les témoignages (Diamant, Sainte-Anne, Vauclin, Rivière-Pilote, etc.).*

*Cette coloration rose résulte d'un stress hydrique causé par les fortes chaleurs du 1er semestre 2020. La température élevée et le pH de l'eau ont entraîné une baisse d'oxygène et d'azote. La période de sécheresse a augmenté la salinité du milieu et entraîné l'hyper concentration de sels minéraux dans une eau peu profonde. Toutes ces conditions de stress, associées à l'intensité lumineuse, ont favorisé un «Bloom algal» (multiplication explosive de microalgues).*

*Les observations et les analyses réalisées par les experts du Comité français de l'UICN ont permis d'identifier le microorganisme à l'origine de cette couleur surprenante: la micro algue *Dunaliella salina* (microalgue verte unicellulaire de la classe des Chlorophycées).*

Page  
suivante  
LA MANGROVE ROSE





La mangrove rose © L. LOUIS

**CONTACTER l'ODE :**

05.96.48.47.20 [contact@eumartinique.fr](mailto:contact@eumartinique.fr) [www.eumartinique.fr](http://www.eumartinique.fr)  
7, Avenue Condorcet - BP 32 - 97201 Fort-de-France

